

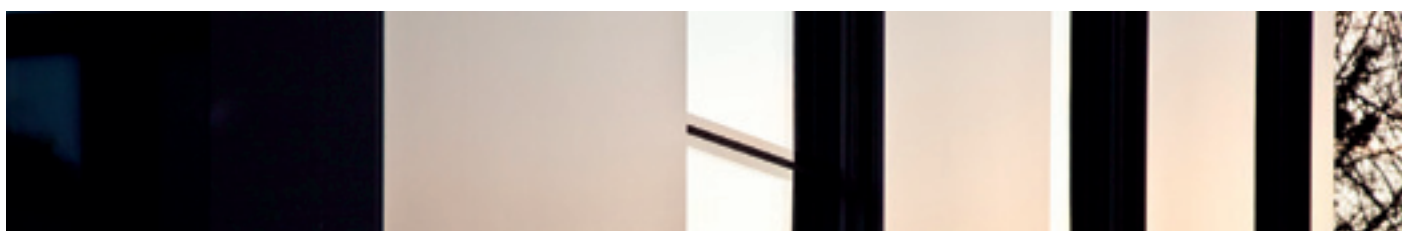


129^e rapport de gestion BCN 2011

www.bcn.ch

 **BCN**
PLUS FORTS ENSEMBLE

CHIFFRES CLÉS	2011	2010	ÉVOLUTION EN %
Bilan (en millions de francs)			
Somme du bilan	8'065	7'364	9,5
Prêts à la clientèle	6'722	6'295	6,8
Avoirs de la clientèle	5'378	4'773	12,7
Fortune globale de la clientèle	7'553	7'526	0,4
Capital et réserves après emploi du bénéfice	563	536	5,0
Produits et charges (en milliers de francs)			
Opérations d'intérêts	90'294	90'567	-0,3%
Opérations de commissions et des prestations de service	26'400	25'307	4,3%
Opérations de négoce	9'807	7'355	33,3%
Autres résultats ordinaires	-4'568	2'742	n.s.
Charges	60'875	59'995	1,5%
Résultats (en milliers de francs)			
Produits d'exploitation	129'491	125'859	2,9%
Bénéfice brut d'exploitation	68'614	65'861	4,2%
Cash flow (bénéfice brut)	61'058	65'976	-7,5%
Bénéfice net	33'192	42'341	-21,6%
Report de l'exercice précédent	119	278	
Répartition du bénéfice (en milliers de francs)			
Intérêt sur capital de dotation <i>CHF 100'000'000 à 5% (2010: CHF 125'000'000)</i>	5'000	6'250	-20,0%
Attribution complémentaire à l'Etat	17'417	21'750	-19,9%
Attribution à la réserve légale	10'800	14'500	-25,5%
Rentabilité (en %)			
Des fonds propres sur le bénéfice de l'entreprise	9,1	10,6	
Du capital mis à disposition par l'Etat	22,4	22,4	
Taux de couverture des hypothèques par l'épargne (en %)			
	45,2	44,6	
Ratio coûts / revenus (en %)			
	49,9	47,6	
Évolution du personnel			
Nombre de points de vente	13	14	
Nombre de bancomats	52	52	
Nombre d'appareils de versement	7	7	
Nombre de collaborateurs	318	320	
Nombre de postes de travail à 100%	281	284	
Nombre d'apprentis	18	19	



2011

129^e rapport de gestion BCN

En 2011, les collaborateurs/trices du secteur Logistique ont été regroupés dans un nouveau bâtiment administratif à Colombier.

A Neuchâtel, au siège de la Place Pury, un accès pour les personnes à mobilité réduite a été réalisé juste à côté de l'entrée principale.





Sommaire

Conseil d'administration et Direction générale	4	Annexe du bouclage 2011	56
L'économie en 2011	8	1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel	57
Économie mondiale	8	2. Principes comptables et d'évaluation	59
Économie suisse	9	3. Informations se rapportant au bilan	61
Marché des actions	10	4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan	68
Marché des changes	11	5. Informations se rapportant au compte de résultat	69
Marché des métaux	12	Rapport de l'organe de révision	70
Marché de l'argent et des capitaux, émissions	12	A votre service	72
Économie neuchâteloise	13		
La Gestion de fortune	14		
Formation à la BCN	16		
Centre administratif de la BCN à Colombier	18		
Accueil des personnes à mobilité réduite	20		
Sponsoring	22		
Sponsoring sportif	22		
Sponsoring culturel	24		
Prix BCN Innovation	26		
Prix BCN Culture	29		
Fondation Culturelle	30		
Gouvernement d'entreprise	32		
1. Missions et structure de la banque	33		
2. Structure du capital	33		
3. Conseil d'administration	34		
4. Direction	40		
5. Rémunération, participation et prêts	44		
6. Organe de révision	44		
7. Politique d'information	44		
Commentaires relatifs à l'exercice 2011	46		
Comptes annuels 2011	51		
Bilan	51		
Compte de résultat	52		
Tableau de financement	53		
Emploi du bénéfice	54		



Conseil d'administration et Direction générale



Message de la Présidente et du Directeur général

Chères Neuchâteloises,
Chers Neuchâtelois,

La Banque Cantonale Neuchâteloise est en bonne santé. Nous pourrions d'ailleurs user de superlatifs plus élogieux, au regard du contexte dans lequel elle doit œuvrer, comme le montrent les chiffres détaillés du présent rapport.

Bien entendu, ces bons résultats nous satisfont en tout premier lieu puisqu'ils témoignent à la fois d'une gestion saine et d'une activité en adéquation avec les besoins du marché.

Mais ces chiffres nous offrent aussi l'occasion d'apporter un éclairage sur la place spécifique de la BCN dans l'économie neuchâteloise.

Élément stabilisateur d'un secteur incertain

La BCN se pose en effet en repère stable en face d'un système bancaire subissant de violents à-coups. Riche de ses traditions locales, appliquant une politique commerciale à long terme, elle offre une alternative qui rassure les acteurs économiques. Son succès s'appuie notamment sur sa dimension humaine, adaptée à une activité locale, dans un tissu économique et social dont elle connaît les tenants et aboutissants.

Notre banque -votre banque- génère une croissance durable grâce à une politique empreinte de modération, de continuité, de constance en périodes fastes ou tourmentées et d'attachement aux valeurs régionales.

L'environnement économique en 2011

En 2011, l'environnement international a été secoué par des incertitudes extrêmement élevées dues principalement à la crise de la dette souveraine en Europe.

Ces déséquilibres structurels recèlent des risques importants de contagion au système financier et par conséquent à l'économie réelle. Et si l'économie mondiale a donné des signes de reprises en fin d'année, la conjoncture reste toutefois terne dans la zone euro. Confrontée aux effets négatifs d'une monnaie forte sur les exportations, la Banque Nationale Suisse est intervenue résolument en fixant un cours plancher Euro / CHF de CHF 1,20 et en maintenant des taux à un niveau extrêmement bas.



Une forte progression du bilan et des revenus opérationnels

L'exercice 2011 confirme la progression déjà observée depuis plusieurs années et accélère même son rythme. Deux faits marquants le caractérisent:

- ◀ D'une part, la récolte de l'épargne et l'octroi de crédits, véritables baromètres de l'activité globale, enregistrent un accroissement supérieur aux chiffres du secteur bancaire. Cette tendance est récurrente depuis 2005.
- ◀ D'autre part, le revenu d'exploitation progresse en majeure partie grâce à l'augmentation des volumes d'affaires.

Notre contribution au tissu économique neuchâtelois

La presse évoque fréquemment le devoir de soutien d'une banque cantonale à l'économie locale. Effectivement, tous nos efforts tendent vers ce rôle central, notamment en promouvant activement la prestation «PME Plus» qui se propose d'assister les PME dans les périodes cruciales de leur existence: reprise d'entreprise, forte croissance des affaires, investissements importants.

Depuis son lancement en juin 2006, «PME Plus» a soutenu 145 PME actives dans 31 secteurs d'activités différents, pour un montant supérieur à 60 millions de francs.

Notre soutien déborde le cadre strict de l'économie

Nous favorisons également la culture et le sport dans le canton: en 2011, nous avons abondé au fonds de soutien aux PME, soutenu la fondation culturelle BCN, parrainé les principales manifestations locales et sponsorisé les clubs sportifs cantonaux pour un montant total de CHF 2,9 millions.

Nos investissements dans le canton

Nous modernisons, transformons, adaptons régulièrement nos locaux afin de répondre aux besoins de nos clients et à nos contraintes d'exploitation, notamment:

- ◀ La création d'un accès pour personne à mobilité réduite au Siège de Neuchâtel,
- ◀ La construction d'un immeuble mitoyen à notre agence de Colombier qui accueille 70 places de travail supplémentaires et regroupe nos activités de support.
- ◀ La rénovation importante de notre agence du Locle durant les 18 prochains mois.

Enrichissement de l'offre dans la gestion de fortune

Nous collaborons depuis janvier 2012 avec la Banque Cantonale de Zurich (ZKB), 4^{ème} banque suisse, réputée pour la qualité de sa gestion et leader dans le domaine des services financiers. Cette coopération nous permet de compléter la palette de nos prestations en offrant notamment des mandats discrétionnaires en titres directs et un conseil individuel. Nous bénéficions ainsi d'un accès automatique aux analyses d'un établissement important et à ses recherches les plus pointues sur les titres du monde entier.

Tout en restant maîtres de nos décisions stratégiques et fidèles à nos règles de prudence, nous attendons beaucoup de cette collaboration avec un établissement à la culture d'entreprise proche et aux statuts juridiques comparables puisque le canton de Zurich est son seul actionnaire.

Nos forces

La confiance sans cesse renouvelée et renforcée de la population neuchâteloise illustre notre valeur additionnelle sur le marché local. Gillian Tett du Financial Times* concluait en 2009 son analyse de la débâcle bancaire par une formule lapidaire: «*Il faut repenser la culture financière dans le sens de la prudence, la modération, l'équilibre et le bon sens.*». L'action des dirigeants successifs de la BCN s'est toujours inspirée de cette maxime.

À tel point qu'au seuil de ses 130 ans, elle n'a jamais été aussi moderne.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction générale nous remercions la clientèle de la BCN de la confiance qu'elle nous accorde ainsi que l'ensemble des collaborateurs pour leur engagement.



Manuela Surdez
Présidente du Conseil d'administration



Jean-Noël Duc
Directeur général

*Gillian Tett, (Rédactrice en chef adjointe et responsable des éditions américaines du Financial Times) dans «*l'or des fous*», («*fool's gold*» Editions Little Brown avril 2009)



L'économie en 2011

Économie mondiale

L'année 2011 a débuté sur une note optimiste. L'expansion assez vigoureuse de l'économie en 2010 s'est poursuivie et même accélérée durant les premiers mois de 2011. Exprimée en dollars, la capitalisation des bourses mondiales a gagné 2,2% en janvier et même progressé de 8,5% jusqu'à fin avril. Le revers de fortune qui a suivi a été précipité par une série de chocs incluant une nette hausse des prix énergétiques liée aux révoltes du printemps arabe qui ont touché l'Égypte en janvier/février puis par la rébellion contre Kadhafi en Libye. Le 11 mars, un terrible tremblement de terre suivi d'un dévastateur Tsunami ont fait s'effondrer l'économie japonaise et, perturbant les chaînes mondiales d'approvisionnement, négativement impacté le développement du commerce international. En Europe, à partir du milieu de l'année, il ne s'est guère passé de semaine sans réunion de crise concernant la problématique des dettes souveraines et, plus particulièrement, de l'insolvabilité de la Grèce. Aux États-Unis, l'incapacité du Congrès et de l'Administration à s'accorder sur le relèvement du plafond de la dette et la consolidation des finances publiques a débouché sur l'abaissement de la note de solvabilité du pays. Le 7 août, l'annonce correspondante par Standard & Poor's a provoqué une débâcle des marchés financiers. Mais c'était sans compter les dramatiques inondations en Thaïlande et surtout à Bangkok qui, en octobre, ont interrompu la livraison d'importants composants à l'économie mondiale. Il aura fallu attendre jusqu'au 5 décembre pour que les banques centrales et la Banque Centrale Européenne prennent les mesures d'urgence nécessaires à assurer la stabilité des prix ainsi que du système financier de manière à ce que l'activité économique se maintienne et se redresse à partir de 2012.

Touchant nombre de pays, ces multiples dysfonctionnements, catastrophes et crises ont pratiquement stoppé l'expansion économique au 2^{ème} trimestre. Par rapport aux perspectives du printemps, la croissance a été plus faible au 1^{er} semestre aussi bien aux États-Unis que dans la zone euro. Au Japon, elle a été négative, mais moins qu'escompté initialement après la catastrophe de mars 2011. En Chine, en Inde, au Brésil, en Russie, l'activité industrielle et la production ont également fléchi. Affichant un taux d'expansion annualisé de 3,5%, l'activité économique mondiale est demeurée relativement ferme au 2^{ème} semestre. Les impulsions d'une demande plus soutenue aux États-Unis et d'un rebond de l'activité au Japon sont à l'origine de cette amélioration enregistrée dans les économies avancées. Au sein de la zone euro, une récession touche plusieurs pays et en menace d'autres. Du côté des économies émergentes et en développement, la croissance a ralenti de manière plus importante qu'attendu. Avec une progression du commerce mondial attendue à 3,8% en 2012 contre 6,9% en 2011, les perspectives de croissance de l'économie mondiale ont été revues à la baisse en direction de 3,3%. Dans les économies développées, la progression avoisinera 1,4%, elle sera négative de 0,5% dans la zone euro, elle approchera 5,4% dans les pays émergents.

PRINCIPAUX INDICATEURS (EN%)			
	CROISSANCE DU PIB	TAUX D'INFLATION	TAUX DE CHÔMAGE
2011			
États-Unis	1,6	3,2	8,9
Zone euro	0,7	2,7	10,1
Japon	-1,0	1,7	4,6
OCDE	1,8	2,5	8,0
2012			
États-Unis	1,8	1,9	8,6
Zone euro	-0,5	1,6	10,3
Japon	1,7	-0,6	4,4
OCDE	1,4	1,9	7,9

CROISSANCE DU COMMERCE MONDIAL (EN%)	
2011	6,9
2012	3,8

Source: OCDE



Économie suisse

La croissance relativement robuste observée en Suisse au cours du 1^{er} semestre s'est fortement ralentie durant l'automne. A partir du printemps 2011, la situation économique s'est assombrie et les taux de croissance ont diminué d'un trimestre à l'autre. Au 4^{ème} trimestre, le Produit intérieur brut (PIB) a pratiquement stagné (+0,1%) par rapport au trimestre précédent, après +0,3% au 3^{ème} trimestre et +0,4% au cours des deux trimestres précédents. Alors que le PIB du pays avait progressé de 2,7% en 2010, il n'a augmenté que de 1,9% en 2011. Les impulsions favorables à la croissance ont été livrées par la consommation publique et privée. Encouragée par une demande soutenue et des taux d'intérêt bas, l'activité dans le secteur de la construction est restée vigoureuse. En revanche, les investissements en biens d'équipements ont fléchi. En effet, par manque de confiance, les entreprises diffèrent leurs projets d'investissement. De manière plus marquée pour les services que pour les marchandises, le recul touche également le secteur exportateur. Si les exportations ont progressé de 2,1% à 197,6 milliards de francs (réel: +8,1%), la majorité des branches a connu des chiffres d'affaires en baisse. De sensibles diminutions de prix ont été concédées: avec -5,5%, les prix accusent la plus forte baisse jamais enregistrée. Largement exposées au plan international et à la force du franc suisse, les branches exportatrices ont connu une évolution à trois vitesses. L'horlogerie, avec une croissance phénoménale de 19%,

respectivement 3 milliards de francs, a surclassé ses consoeurs. Trois d'entre-elles, c'est-à-dire l'industrie métallurgique, celle des machines et de l'électronique comme celle des denrées alimentaires, boissons et tabac ont tiré leur épingle du jeu et présenté de légères hausses s'étalant entre +2,2 et +0,6%. Les six autres, soit la majorité, ont vu leurs ventes battre de l'aile, les exportations reculant de -1,7% pour le leader de l'export que représente la chimie et jusqu'à -12,5% pour l'industrie du papier et des arts graphiques. Naviguant dans les mêmes eaux que l'année précédente, les importations ont faibli de 0,1% à 173,7 milliards de francs (réel: +1,9%). Les prix d'entrée ont reculé de 2%. Par catégorie de marchandises, le repli a atteint 5,5% dans les biens d'équipement, 2,9% dans les biens de consommation et 1,1% pour les matières premières et demi-produits. A l'opposé les produits énergétiques ont suivi une tendance opposée (+13,7%) avec un renchérissement de 11%.

Par rapport à 2010, la balance commerciale boucle avec un excédent de 24 milliards de francs soit une augmentation de 22% ou plus de 4 milliards de francs. Comme le marché de l'emploi réagit avec plusieurs mois de retard, les premiers signes d'inversion de tendance ne sont apparus dans la statistique de l'emploi qu'à la fin de l'année. Déjà faible auparavant, l'inflation est même tombée en octobre, novembre et décembre dans le domaine négatif pour la première fois depuis 2 ans.

Depuis mai 2011, le baromètre conjoncturel du KOF n'a connu qu'une direction: la baisse. Par rapport à décembre 2011 (+0,01), il s'est établi à -0,17 en janvier 2012. Cette évolution marginalement négative suggère une légère contraction de l'activité durant les premiers mois de 2012. L'affaiblissement du développement économique mondial et la vigueur persistante du franc entraineront un creux dans l'évolution conjoncturelle de la Suisse, de manière qu'il faut plutôt s'attendre à une stagnation en 2012, suivie d'une reprise en 2013.

SUISSE		
VARIATIONS (EN%)	2011	2012
Produit intérieur brut (PIB)	1,9	0,2
Investissements	3,9	0,1
en biens d'équipements	5,1	-1,4
Inflation	0,3	0,0
Chômage (niveau, moyenne annuelle)	3,1	3,3
Emploi (en équivalents plein temps)	0,8	-0,4
Exportations	3,4	0,8
Importations	1,9	2,6

Source: seco, KOF

PRINCIPAUX MARCHÉS DES ACTIONS		INDICES À FIN		VARIATIONS EN %	
		2010	2011	MONNAIE LOCALE	FRANC SUISSE
Suisse	SPI	5790,62	5343,52	-7,72	-7,72
	SMI	6436,04	5936,23	-7,77	-7,77
USA	DJIA	11577,51	12217,56	5,53	5,86
	Nasdaq	2652,87	2605,15	-1,80	-1,49
Japon	Nikkei	10228,92	8455,35	-17,34	-12,40
Europe	Euro Stoxx	274,45	225,78	-17,73	-19,96
Angleterre	FT-SE 100	5899,94	5572,28	-5,55	-5,61
Allemagne	DAX	6914,19	5898,35	-14,69	-17,01
Pays-Bas	AEX	354,57	312,47	-11,87	-14,26
France	CAC 40	3804,78	3159,81	-16,95	-19,20
Espagne	General	9859,10	8566,30	-13,11	-15,47
Italie	MIB	20173,29	15089,74	-25,20	-27,23
Hong Kong	Hang-Seng	23035,45	18434,39	-19,97	-19,60

Marché des actions

En 2011, la volatilité a été importante sur les marchés des changes et des actions. Les indices boursiers ont globalement affiché des performances positives jusqu'à début mars. Ensuite, le tsunami à Fukushima a fait chuter les cours. Une partie de l'appareil de production nippon a été détruit. Le recours à l'énergie nucléaire a été remis en question dans plusieurs pays. Mais les besoins en énergie de l'industrie peuvent difficilement être couverts sans la puissance atomique. A l'exception du Japon, les principaux marchés d'actions se redressent durant le deuxième trimestre. En été, le retrait du rating triple A de la dette américaine par l'agence de notation Standard & Poors marque les investisseurs. Cette dégradation intervient suite au conflit politique important concernant la réduction du déficit américain qui concerne notamment le relèvement du plafond de la dette. Les querelles entre démocrates et républicains font que le défaut de paiement de la première puissance économique mondiale est évoqué. Dès lors, les marchés financiers s'agitent à nouveau. Le franc suisse est considéré par les investisseurs étrangers comme une valeur refuge au même titre que l'or. La devise helvétique atteint des niveaux difficilement supportables pour les exportateurs suisses. Le 6 septembre 2011, la Banque nationale suisse intervient alors en fixant un cours plancher à un franc vingt par euro. En parallèle, la crise de la dette européenne se poursuit avec la menace permanente des agences de notation. Les coûts de refinancement pour des pays comme la Grèce, l'Espagne et l'Italie s'envolent. De nombreux pays européens doivent mettre en place des plans d'austérité pour maîtriser leur budget. Ces mesures sont impopulaires et mal acceptées dans des pays comme l'Espagne où le taux de chômage dépasse 21%. De plus, la proximité des élections ne simplifie pas les choses dans les pays concernés. A l'exception de l'Allemagne, les pays européens constatent une stagnation de leur économie.

En Europe, les principales places boursières reculent pendant l'année. Paris chute de 16,95% et Francfort de 14,69%. Athènes a dévissé de 51,9% et Milan de 25,2%. Les valeurs les plus touchées sont celles des banques comme par exemple -57% pour la Société Générale et -66% pour la Commerzbank.

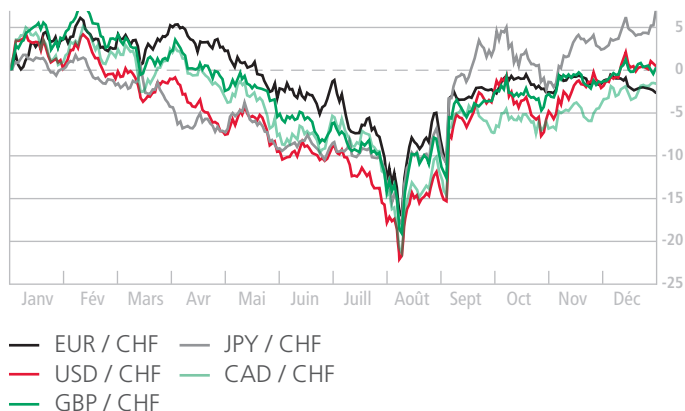
Les pays asiatiques souffrent aussi de la crise européenne. En effet les exportations à destination du vieux continent ralentissent. La Chine continue d'avoir une croissance solide avec 9,2%, ceci malgré les efforts déployés pour lutter contre l'inflation. On craint la formation d'une bulle immobilière en Chine. Le Shanghai composite qui a lâché 21,68% durant l'année souffre de l'aversion au risque des investisseurs. Hong Kong n'est pas en reste avec -19,97% et le Sensex indien glisse de plus de 24%. Le Japon, pays exportateur, est pénalisé par la vigueur du Yen. Le Nikkei225 a perdu 17,34% en 2011.

Les Etats-Unis s'en sortent mieux avec une performance positive de 5,53% pour le Dow Jones.

En Suisse, le SMI perd 7,77% grâce à son orientation plus défensive. En effet, les investisseurs désorientés par la situation économique mondiale se replient sur des investissements dans des valeurs réelles. L'immobilier et l'or en profitent. Les actions de sociétés défensives payant de gros dividendes tirent leur épingle du jeu. C'est parmi elles que l'on trouve les actions affichant une performance positive en Suisse. Les exemples sont Nestlé, Novartis et surtout le bon de jouissance Roche qui progresse de 21,9%.

Pour 2012, le défi reste de taille avec la crise de la dette européenne qui n'est pas résolue et le risque de voir le coût de l'énergie augmenter.

ÉVOLUTION COMPARÉE DES DEVISES



ÉVOLUTION 2011 DU «SWISS PERFORMANCE INDEX»



Marché des changes

En début d'année, l'euro était très volatil face au franc suisse, évoluant entre CHF 1,25 et CHF 1,32, alors que le dollar américain se maintenait au-dessus de CHF 0,93. Dès le mois d'avril, les déboires de la dette de certains pays de la zone euro (Grèce, Italie, Espagne...) ont poussé les investisseurs vers des valeurs refuges comme le yen japonais ou le franc suisse.

Les différents accords entre les dirigeants européens pour venir en aide aux pays en difficulté n'ont jamais réussi à convaincre le marché, qui s'est montré de plus en plus sceptique. Notre monnaie nationale s'est ainsi continuellement appréciée, dans un marché très nerveux. Le 9 août 2011, quatre jours après la dégradation de la note de la dette américaine par Standard & Poor's, elle touche des plus bas historiques à CHF 1,0099 pour EUR 1 et à CHF 0,7091 pour USD 1.

Une première intervention de la Banque Nationale Suisse (BNS) a momentanément affaibli le franc suisse, propulsant l'euro, le 20 août, tout proche de CHF 1,20. Malgré cette intervention, l'accumulation des problèmes de dettes en zone euro, a une nouvelle fois, mis la pression sur la monnaie européenne, la faisant replonger jusqu'à CHF 1,10 en une semaine. La BNS a donc décidé le 6 septembre 2011, sous la pression des acteurs de l'économie suisse, de fixer un niveau plancher pour EUR 1 à CHF 1,20, un événement exceptionnel puisque la dernière intervention similaire date de 1978 contre le mark allemand.

L'euro a ainsi évolué en fin d'année, entre CHF 1,21 et CHF 1,25 sans que la BNS ne doive défendre son plancher. Le dollar américain est lui passé au-dessus des CHF 0,95 pendant le mois de décembre, bénéficiant notamment de perspectives économiques américaines meilleures qu'en Europe.

Nous pouvons noter que suite aux interventions de la banque centrale helvétique, le franc suisse ne se sera apprécié en 2011 que de 2,75% face à l'euro et, est même revenu, sur les niveaux de fin 2010 face au dollar américain, alors que ces variations se montaient à respectivement 15,8% et 9,85% en 2010.

ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE / CHF

EN FIN D'ANNÉE	2009	2010	2011	VARIATIONS 2010-2011%
Dollar USA (1)	1,0355	0,9335	0,9376	+0,44
Euro (1)	1,4827	1,2488	1,2144	-2,75
Yen (100)	1,1138	1,1492	1,2180	+5,99
Livre sterling (1)	1,6727	1,4560	1,4581	+0,144
Dollar CAN (1)	0,9838	0,9353	0,9196	+1,679

Source : Reuters

RENDEMENT MOYEN DES EMPRUNTS DE LA CONFÉDÉRATION 2011



COURS DE L'OR



Source: Reuters

Marché des métaux

Le cours de l'or a atteint USD 1'564 l'once à fin 2011, enregistrant un gain de 10,17% par rapport à 2010. Quant au kilo d'or contre le franc suisse, il a gagné 10,65% sur la même période, terminant l'année à CHF 47'140.

De janvier à septembre, les prix ont été principalement soutenus par deux facteurs: la réapparition d'achats par des banques centrales ainsi qu'une importante demande provenant de Chine et d'Inde. Durant l'été, la crise de la dette souveraine européenne et américaine a encore renforcé l'or dans son rôle de valeur refuge. Début septembre, le métal jaune a atteint un record historique à USD 1'921 l'once pour ensuite amorcer une baisse de plus de 18,6% jusqu'à fin décembre, malgré un léger rebond en novembre.

L'or a souffert du fort renchérissement du dollar durant le 4^{ème} trimestre 2011, mouvement accentué par des prises de bénéfices réalisées par d'importants acteurs du marché de l'or. Cette tendance baissière met également en lumière la crise de liquidités que connaissent les banques et les investisseurs. Ceux-ci ont été poussés à diminuer leurs positions en or pour combler leurs pertes et/ou se tourner vers d'autres marchés.

Les cours de l'argent ont débuté l'année 2011 en forte hausse, soutenus par l'industrie électronique et de nombreux spéculateurs. L'once a atteint USD 49 et le kilo CHF 1'416 à fin avril. Puis une sévère correction, due à l'éclatement d'une bulle spéculative, a ramené en quelques jours l'once à USD 36 (-26,5%) et à CHF 1'018 le kilo (-28,1%). Cette tendance a été encore accentuée par les conséquences du tsunami au Japon qui ont pesé sur la demande industrielle. Des fluctuations importantes ont été enregistrées durant le reste de l'année sans jamais revenir sur les sommets atteints au printemps.

RENDEMENT 2011 DES BONS DU TRÉSOR AMÉRICAIN À 10 ANS



Source: Bloomberg

Marchés de l'argent et des capitaux, émissions

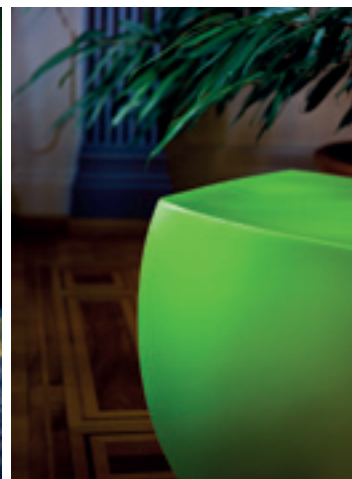
En début d'année, le raffermissement de la reprise économique au niveau mondial a induit une hausse des rendements obligataires à moyen et long terme. Dès le mois d'avril cependant, le tassement de l'activité a commencé à se faire sentir et les perspectives se sont nettement assombries. L'émergence de ce contexte difficile n'a pas retenu la Banque Centrale Européenne (BCE) d'augmenter début avril son taux directeur à 1,25% (+25pb) puis une seconde fois en juillet à 1,50%. Au cours de cette période, la Réserve fédérale américaine (FED) et la Banque Nationale Suisse (BNS) n'ont pas modifié leur politique monétaire accommodante, aux USA pour des questions conjoncturelles, en Suisse pour des questions de taux de change. Durant l'été, les incertitudes économiques, la crise de la dette souveraine européenne et les risques pour le système financier international se sont accrus. La BNS a pris la décision début août de baisser la marge de fluctuation du taux libor avec un objectif de taux proche de zéro (précédemment 0,25%). Quant à la BCE, la situation dans la zone euro l'a conduite à baisser son taux directeur début novembre, puis une nouvelle fois en décembre pour le ramener à 1,25% puis à 1,00%. Quant à la FED, elle a maintenu son taux à 0,25% tout au long de l'année.

Dans ce contexte, les emprunts d'états réputés les plus solides et les plus solvables ont joué un rôle de valeurs refuges. Ainsi, les rendements des obligations à dix ans de la Confédération ont baissé depuis mi-avril pour terminer l'année à 0,74% (1,67% fin 2010), celui des emprunts de l'Etat allemand Bund à 1,99% (3,19%) et ceux des obligations du trésor américain à 2,00% (3,54%).

Quant à la BCN, elle a été amenée à revoir à onze reprises les taux de ses obligations de caisse, quatre fois à la hausse jusqu'au début avril puis, après seulement une pose de quinze jours, sept fois à la baisse jusqu'en décembre. A la fin de l'année, les taux offerts se situaient par exemple à 0,4% à 2 ans (2010: 0,875%), 1,0% à 5 ans (1,375%), 1,5% à 8 ans (1,875%) et à 1,6% à 10 ans (2,0%).

	OR		ARGENT		PLATINE	
	USD/OZ	CHF/KILO	USD/OZ	CHF/KILO	USD/OZ	CHF/KILO
2008	878,20	30'124,00	11,30	387,61	924,50	31'712,00
2009	1'095,70	36'498,00	16,83	560,31	1'467,00	48'839,00
2010	1'419,45	42'601,55	30,86	926,20	1'767,50	53'047,00
2011	1'563,80	47'140,00	27,69	834,70	1'393,00	41'991,00
Variations 2010-2011%	10,17	10,65	-10,27	-9,88	-21,19	-20,84

Source: Reuters



Sur le marché suisse, le volume d'émissions 2011 d'emprunts domestiques s'est établi à CHF 39,526 milliards contre CHF 38,510 milliards en 2010. La Confédération a emprunté CHF 5,556 milliards (+19%). Les cantons et les communes CHF 2,658 milliards (-15%), les centrales de lettres de gage CHF 12,792 milliards (+12%) et, enfin, les banques CHF 8,717 milliards (-7%). Dans le même temps, la somme des remboursements d'emprunts de débiteurs suisses a baissé pour s'établir à CHF 25,355 milliards (-9%).

Quant au volume d'émissions d'emprunts de débiteurs étrangers, il a à nouveau sensiblement diminué à CHF 32,797 milliards (-29%) dont CHF 24,548 milliards (-30%) ont été empruntés par des débiteurs de l'Union européenne.

Economie neuchâteloise

Alors que dans l'ensemble l'optimisme prédominait et que l'économie neuchâteloise tournait à haut régime, les effets conjugués de la forte appréciation du franc suisse et du ralentissement économique mondial ont fait l'effet d'un coup de froid. Menaçant la poursuite de l'expansion économique en cours, l'extrême réévaluation du franc suisse début août risquait d'asphyxier l'économie du canton. L'intervention de la Banque Nationale Suisse fixant un cours plancher de CHF 1,20 pour EUR 1 a mitigé le risque d'une brutale contraction d'activité. Tandis que la reprise conjoncturelle se montrait plus vigoureuse dans le canton que dans le reste de la Suisse et que presque tous les indicateurs étaient passés au vert, les choses se sont malheureusement assombries au 3^{ème} trimestre. A partir de juillet, l'indice composite de la marche des affaires – qui reflète les entrées de commandes, l'appréciation des chefs d'entreprises et la production – a clairement chuté et la détérioration s'est poursuivie ensuite. Nonobstant les dégradations précitées, les différentes branches ont connu des situations très différentes et dans l'ensemble l'activité est restée relativement vigoureuse. Alors que les exportations de la branche chimie/pharma se contractaient de 40% entre le 2^{ème} et 3^{ème} trimestre, celles de l'horlogerie se stabilisaient et,

mieux encore, celles de la branche machine, appareils, électronique s'accroissaient de 10%. Fort heureusement, l'année ne s'est pas terminée en septembre, tout particulièrement pour le secteur horloger. Malgré les effets du franc fort qui a pesé sur les prix de ventes et les marges, l'année 2011 et surtout les trois derniers mois ont été ceux des superlatifs. En effet, le quatrième trimestre a été la période la plus favorable pour l'horlogerie suisse puisqu'il a réuni les trois plus gros mois de son histoire.

Avec près de CHF 19,3 milliards d'exportations, les entreprises horlogères suisses ont dépassé de 19,2% leur résultat de 2010 et ont aussi enregistré leur période de croissance la plus soutenue de ces vingt dernières années.

Dans ce contexte, le taux de chômage qui s'élevait à 6,2% à fin décembre 2010 a poursuivi sa décrue et touché un creux à 4,4% à fin octobre; après quoi il a rebondi à hauteur de 4,5% et 4,8% au cours des deux derniers mois de 2011. A noter que la hausse de décembre qui correspond à 171 demandeurs d'emplois supplémentaires s'explique principalement par les effets négatifs des facteurs saisonniers dans le secteur de la construction qui enregistre 152 inscriptions au chômage. Si bien que, en comparaison nationale, le canton de Neuchâtel affiche la plus importante baisse annuelle.

A la fin du 3^{ème} trimestre, le canton comptait 87'900 emplois dont 34'000 dans le secteur secondaire et 53'900 dans le tertiaire. Par rapport au 1^{er} janvier, l'emploi cantonal a augmenté de 2,4% soit 2100 nouveaux postes de travail. Cette évolution positive a été la plus marquée dans le secteur secondaire qui a enregistré une hausse de 4,6% contre 1,1% dans le tertiaire. L'évolution annuelle des frontaliers actifs dans le canton a poursuivi son ascension, 9'139 d'entre eux y sont employés, soit 11,6% de plus qu'au 3^e trimestre 2010. Cette augmentation est plus marquée dans le tertiaire (+13,6%). Le nombre de travailleurs frontaliers s'est également accru de 10,6% dans le secteur secondaire, la progression est particulièrement soutenue dans la branche de la fabrication de produits informatiques, électroniques et l'horlogerie (+15,2%).

La Gestion de fortune

Très fortement impliquée dans le tissu économique régional par son activité de base hypothécaire et commerciale, la Banque Cantonale Neuchâteloise met un accent particulier dans la poursuite du développement du domaine de la Gestion de fortune.



Michelle Monnier, Richard Doyat, David Moser,
Flavia Senes Mackowiak.



Yvan Adatte, Olivier Nicolet, Cindy Liechi,
Nicolas Schwaar, Jean-Philippe Moullet.

Ce domaine couvre plusieurs activités, comme la Gestion de fortune privée destinée aux clients particuliers, la gestion institutionnelle destinée aux caisses de pensions et aux gérants de fortune indépendants, ainsi que la planification financière et la prévoyance.

Pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, la BCN a procédé en 2011 à un remaniement de l'activité de la Gestion de fortune. Sur le plan organisationnel d'abord, les secteurs Entreprises et Gestion de fortune ont été réunis en une seule et même entité, aussi bien à Neuchâtel qu'à La Chaux-de-Fonds. Cette intégration résulte de l'évolution dans la constitution du patrimoine des clients, réalisée principalement au travers d'activités économiques. Ce modèle d'affaires permettra de développer les synergies résultant de la structure même de la banque, tout en capitalisant sur les valeurs fondamentales de la BCN que sont la proximité, la compétence et le professionnalisme.

Toujours dans le registre de la Gestion de fortune, la banque a conclu un accord avec la Banque Cantonale de Zürich (ZKB), visant à pouvoir offrir aux clients de nouvelles prestations dans le domaine des mandats et du conseil direct. Là aussi, cette décision est le fruit d'une évolution constatée des besoins de la clientèle, de plus en

plus composée d'entrepreneurs désirant une gestion active basée sur un partenariat et un conseil précis et professionnel, permettant à chacun d'optimiser sa situation.

Pourquoi une collaboration avec cet établissement? Pour élargir notre offre, mais aussi pour nous appuyer sur un partenaire au bénéfice de recherches et d'analyses internationales pointues. En ce qui concerne le marché suisse, la ZKB couvre plus de 120 sociétés, soit près de 95% de la capitalisation boursière suisse.

Ces analyses détaillées, obtenues grâce à ce partenariat, permettront à nos conseillers de sélectionner les meilleurs vecteurs de placement et d'appliquer une stratégie en adéquation avec les objectifs de leurs clients.

Ces mesures doivent permettre à la BCN d'augmenter la part des revenus liés aux opérations de commissions, tout en s'attachant à dynamiser sa démarche en matière d'accueil et de reconnaissance dans le domaine d'activité très concurrentiel de la Gestion de fortune.



Arielle Raemy Schwab, Julien Mallet, Mélanie Graf, Victor Vogt, Christian Jaberg, Philippe Rollier.



Maureen Lema, Jean-Philippe Golay, Michel Ruedin, Claudia Vasconcelos, Sandrine Cosandier, Claude Moser.

Formation à la BCN

Notre succès dépend essentiellement des qualités professionnelles et humaines de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs. C'est pourquoi nous attachons un intérêt primordial à la sélection, au développement, à l'encadrement et à la formation continue de tous ceux qui décident de faire carrière chez nous. Dans cet esprit, nous sommes convaincus qu'une carrière professionnelle promise à un bel avenir démarre par une solide formation.



Apprentis/es de 1^{ère} année:
Sophie Rohrer, Kevan Carloni, Ludovic Dubois, Elodie Almeida Silva,
Belma Udovicic, Jérôme Aquilon.

Pour ce faire, la banque propose chaque année six places d'apprentissage d'employé/es de commerce, option «banque» de haute qualité, axées sur la pratique grâce à de nombreux stages au sein de ses différents services. Il est utile de rappeler que la BCN est le seul institut financier du canton de Neuchâtel à disposer de l'ensemble des métiers de la banque. Afin de mettre toutes les chances du côté des apprentis/es, nous encourageons les apprentis/es à opter pour la filière de la maturité professionnelle commerciale en mode intégrée à l'apprentissage. Chaque service qui forme les apprentis/es est doté d'une personne responsable de cette tâche. Au sein du département RH, une collaboratrice à plein temps est responsable des apprentis/es. En ce qui concerne la matière théorique, la banque dispose également de nombreux cours en interne animés par des spécialistes métiers. Ainsi ce n'est pas loin d'une cinquantaine de personnes qui œuvrent pour mener à bien la formation des futurs employés/es de banque qualifiés/es. L'apprentissage à la BCN offre aux jeunes gens l'opportunité d'acquérir d'excellentes bases qui ouvrent de réjouissantes perspectives d'avenir.

A l'issue de la formation, les apprentis/es se voient offrir plusieurs possibilités. Les personnes désireuses d'approfondir leurs connaissances linguistiques peuvent réaliser un stage de 9 à 12 mois dans une banque cantonale de Suisse alémanique ou effectuer un séjour de 6 mois auprès de notre partenaire Swisscanto à Londres. Il n'est pas rare qu'à l'issue de leur formation, les apprentis/es souhaitent poursuivre une carrière auprès de la BCN. A l'heure actuelle, 20% de l'effectif du personnel, soit plus de 60 personnes, sont d'anciens/nes apprentis/es resté/es ou revenus/es au service de la banque. Dans une perspective de relève, ces personnes, de même que les collaborateurs/trices à haut potentiel, peuvent entrer dans les filières de formation supérieures visant à l'obtention de brevets ou diplômes fédéraux. En terme de perfectionnement, l'ensemble du personnel, toute fonction confondue, a la possibilité de suivre de nombreux cours dans divers domaines, notamment au moyen du programme dispensé par le Centre de formation des banques cantonales latines. Les cours bureautiques et informatiques sont organisés prioritairement avec les instituts basés sur le canton de Neuchâtel. Nous collaborons aussi étroitement avec l'institut Swisscanto concernant les connaissances relatives aux fonds de placement ainsi qu'à la prévoyance.

Quant aux connaissances linguistiques, celles-ci peuvent être développées de plusieurs manières allant d'un cours de perfectionnement dans le canton à un séjour de plusieurs mois à l'étranger. En matière de législation bancaire, notamment les aspects liés à la lutte contre le blanchiment d'argent, nos collaborateurs/trices du front sont

tenu/es de maintenir leurs connaissances à jour via notre plateforme e-learning et suivent régulièrement des formations dispensées par notre service compliance. En outre, afin de faire face à un marché de plus en plus concurrentiel et pour répondre aux exigences de notre clientèle, nous apportons à nos collaborateurs/trices du front le soutien nécessaire afin de développer leurs compétences en matière de conseil et de vente. Dans ces domaines, la matière est dispensée sous forme de séminaires théoriques et de journées d'entraînement avec l'aide de formateurs externes spécialisés. Enfin, nous mettons à disposition du management de nombreuses possibilités de formation dans le domaine des compétences sociales afin de les soutenir dans leur rôle d'encadrement. En 2011, l'ensemble du personnel de la banque a totalisé près de 10'000 heures de formation!



Collaborateurs/trices BCN en formation continue.

Centre administratif de la BCN à Colombier

En 2008, les services Trafic des paiements, Fichier Général, Gestion électronique des documents, Technologies de l'information, Post-Négoce et Administration-titres et Services internes ont été regroupés au sein du secteur Logistique.

Ces services étaient divisés sur les sites de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Colombier, ce qui ne permettait pas une interaction optimale.





Dans le but de favoriser les synergies entre ces différentes entités, le regroupement de tous les services constituant le secteur Logistique sur un seul site s'est très vite avéré une nécessité.

De par l'existence d'infrastructures disponibles dans notre bâtiment situé Avenue de la Gare 12 à Colombier, des terrains et des droits à bâtir en notre propriété ainsi que de la présence d'autres services de la banque sur ce site, le choix d'étendre le bâtiment de Colombier s'est très rapidement imposé.

Courant 2008, le mandat de réaliser de nouvelles surfaces à Colombier a été confié à Mark Hübscher, architecte et propriétaire de la société mhConcept Sàrl à Neuchâtel.

Pour réaliser ce nouveau bâtiment, des droits à bâtir complémentaires ont été achetés: une parcelle de terrain adjacente à celles déjà propriété de la banque. Cette dernière a également permis la réalisation de 16 places de parc destinées aux collaborateurs de la banque. A noter que l'obtention du permis de construire n'a fait l'objet d'aucune opposition de la part du voisinage.

La réalisation de ce nouveau bâtiment, construit en adéquation avec les dernières normes et réglementations en matière de protection de l'environnement, a débuté au cours du premier trimestre 2010 et s'est achevée en septembre 2011. La majeure partie des travaux a été attribuée à des entreprises neuchâtelaises.

Ce nouveau centre offre au 1^{er} et au 2^{ème} étage environ 500 m² de bureaux, salle de conférence, salons de réception et 130 m² de zones techniques de dégagements ou de locaux sanitaires. Au 3^{ème} étage, une vaste cafétéria, permet à nos collaborateurs/trices de prendre leur repas de la mi-journée dans un environnement agréable: grande terrasse, vue imprenable sur les toits de Colombier, le lac de Neuchâtel et un large pan des montagnes du Jura neuchâtelois.

Dans le but de conserver un maximum de places de parc à l'extérieur et à l'intérieur, le nouveau bâtiment a été construit sur pilotis au dessus du parking et du garage. Cette complexification a nécessité un important renforcement de la dalle du fond du garage.

Parallèlement à la construction du nouveau bâtiment, divers travaux de modernisation des infrastructures (câblage informatique, ventilation, salle de serveurs informatiques, vidéosurveillance, etc.) dans le bâtiment adjacent construit au début des années nonante ont été entrepris. Des places de parc supplémentaires destinées à la clientèle ont également été créées.

Le regroupement de tous les services constituant le secteur Logistique a débuté en octobre 2011 et s'est terminé en janvier 2012. Le site de la banque de Colombier regroupe environ 90 places de travail.

Accueil des personnes à mobilité réduite au siège de la BCN

Recevoir les personnes à mobilité réduite au siège de la banque est un sujet qui a fait l'objet de plusieurs études.

Cependant, jusqu'à aujourd'hui, aucune solution viable n'avait pu être retenue.



Thématique prédominante lors de la rénovation complète de notre bâtiment principal, au début des années nonante, la question de l'accessibilité de notre siège de la place Pury aux personnes à mobilité réduite n'a pu être réglée à cette époque. Le fait que la BCN reprenne justement à l'époque un bâtiment d'une banque concurrente situé au centre-ville et accessible à tous a permis d'abandonner les études sans trop de regrets.

En décidant au cours de l'année 2010 de supprimer la présence de nos conseillers à la clientèle dans notre agence de la Rue de l'Hôpital 5 à Neuchâtel, ce sujet est subitement redevenu prioritaire.

Dans le dernier trimestre de l'année 2010, le mandat de réaliser des infrastructures permettant d'accueillir au siège de la banque les personnes dont la mobilité est réduite a été confié à Pierre Studer.

Le projet portait sur la réalisation d'un ascenseur permettant l'accès, depuis le niveau de la Place Pury, au hall principal et au sous-sol, pallier où se trouve la chambre-forte des safes de la clientèle. La transformation et la rénovation du salon de réception, du local sanitaire et des zones de dégagement du sous-sol faisaient également partie du mandat.

Le nouveau salon de réception permet désormais de recevoir six personnes et dispose des équipements nécessaires pour y accueillir la clientèle ou y tenir des séances de travail internes.

Quant au nouvel escalier permettant de relier le sous-sol et le rez-de-chaussée, il a été replacé à son endroit d'origine, soit celui qui permettait d'atteindre les cuisines de l'Hôtel du Mont-Blanc au début du 20^{ème} siècle. Ces travaux ont également nécessité l'ouverture de la façade, la suppression d'une parcelle de jardin et la transformation de la clôture extérieure.

Cet ouvrage a été réalisé en accord avec l'association «Pro Infirmis» qui a validé le concept architectural pour le bien-être des personnes handicapées. Le Service cantonal neuchâtelois pour la protection des monuments et des sites s'est également prononcé favorablement sur la réalisation de ces travaux.

Le chantier a débuté dans le courant du second trimestre 2011 et les nouvelles infrastructures ont été mises à disposition de notre clientèle au cours de la dernière semaine de l'année écoulée. Désormais, toutes les barrières architecturales empêchant la réception optimale de la clientèle au siège de la banque ont été éliminées.



Sponsoring

La BCN est un acteur important dans le canton de Neuchâtel, et pas uniquement au niveau économique.

En effet, depuis plusieurs années, les soutiens qu'elle octroie dans le monde associatif, culturel et sportif sont indispensables à bon nombre de manifestations, d'associations ou de clubs.



Sponsoring sportif

Au niveau sportif, 2011 a été une année riche en émotions. Neuchâteloises et Neuchâtelois ont vécu des moments forts, à tous les niveaux.

Ainsi, dès les prémices de 2011, le monde sportif neuchâtelois était tenu en haleine par un club que la BCN soutient depuis de nombreuses années, le **NUC volleyball**. Un club qui a su gravir les échelons petit à petit, en toute discrétion, pour arriver au sommet du volleyball suisse, et même européen. Notre soutien financier suit leur essor et augmente en fonction de ce dernier. En janvier-février, les filles du NUC ont su nous faire vibrer lors de leur campagne en Coupe d'Europe.

Voici quelques années, le **HC La Chaux-de-Fonds** a décidé de se professionnaliser et d'investir intelligemment pour atteindre ses objectifs à moyen terme: retrouver la LNA. Cet état d'esprit correspond aux valeurs revendiquées par la BCN. Nous avons donc soutenu ses projets en augmentant de manière significative le soutien financier que nous lui apportons.

Au nombre des événements incontournables que la BCN soutient figurent toujours le légendaire **BCN Tour**, avec son BCN Kids Tour et son BCN Walking. Pour rappel, cette course par étapes a été mise sur pied en 1986 par quelques employés/es de la BCN, tous/tes sportifs/ves émérites. La 1^{ère} étape s'est déroulée le mercredi 20 avril à Auvier, suivie par celles de Cernier, La Brévine, La Chaux-de-Fonds, Les Ponts-de-Martel et pour terminer Neuchâtel. Notons le nouveau record de participation, puisque plus

de 4'400 participants ont parcouru l'une ou l'autre des étapes de cette 26^e édition. Idéales, les conditions météorologiques ont sans doute joué en faveur de ce formidable engouement populaire puisque soleil et chaleur étaient de la partie les six mercredis de suite, une belle prestation!

Dans le cadre des soutiens de la BCN au monde sportif, la **Fondation de Soutien aux Sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel** (FSSECN) a distribué le 28 avril 2011 une somme de CHF 100'000 à 40 sportifs neuchâtelois méritants. C'est toujours un plaisir pour la BCN d'accueillir cette cérémonie dans le hall de son siège à Neuchâtel. Cette fondation, lancée en 2007 en partenariat avec le Groupe E, L'Express/L'Impartial et GP Girard-Perregaux, a pour but de soutenir, par un versement financier direct, les sportifs d'élite domiciliés dans le canton de Neuchâtel. Depuis sa création, la FSSECN a distribué CHF 511'500.

Pour **Union Neuchâtel**, la saison 2010-2011 rimait avec reconstruction. L'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante à la tête du club a permis à ce dernier de repartir sur des bases solides avec comme objectif à moyen terme de remonter en LNA. Le sérieux de ses nouveaux dirigeants nous a convaincu de soutenir cette «nouvelle» équipe ambitieuse.

Au début de l'été, le Golf & Country Club de Neuchâtel organise son plus grand tournoi de l'année dont nous sommes, depuis plusieurs années, le seul et unique sponsor. Le **BCN 4 jours de Voëns** a eu lieu du 23 au

26 juin. Compétition ouverte uniquement aux membres du GCCN et aux invités BCN, elle a rencontré, comme chaque année, un vif succès.

La fin de l'année quant à elle est marquée par une course pédestre hivernale dans les rues de La Chaux-de-Fonds: **la Trotteuse-Tissot**. Cette course, sous forme de boucle, se déroule le dernier samedi avant Noël, dans un climat régulièrement froid et neigeux. L'ambiance festive et hors du commun qui y règne nous a incités, dès la 1^{ère} édition, à soutenir financièrement cette manifestation organisée par les commerçants locaux et le service des sports de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

D'autres clubs de sport de la région reçoivent un soutien financier plus ou moins conséquent de la part de la BCN. C'est par exemple le cas des Ecoles Suisses de Ski des Bugnens et de Buttes-La Robella, de l'Association Cantonale Neuchâteloise de Gymnastique, du VBC Colombier (LNB masculine) et du VBC Val-de-Travers (LNB féminine), du FC Serrières (1^{ère} ligue) ou encore du Cercle de la Voile de Neuchâtel. Sans oublier plus de 70 contrats de sponsoring en faveur de divers mouvements juniors.

Tout au long de l'année, nous soutenons également d'importantes manifestations telles que le JuraRaid Adventure, le Festival des Sports de Rue, les diverses courses organisées par le CEP Cortaillod, les Championnats cantonaux de Tennis mis sur pied par FriJuNe ou encore la Steet-Hockey Cup.

Sponsoring culturel

Au bord du lac de Neuchâtel: la plage d'Auvernier. Depuis le 5 septembre 2009, date de la première édition, ce magnifique endroit accueille l'**Auvernier Jazz Festival**. Dès la 1^{ère} édition, la BCN a soutenu cette manifestation en l'aidant à prendre son envol. Raison a été donnée à la BCN car les rencontres artistiques se sont révélées riches et authentiques. Avec sa programmation exigeante mais accessible et son cadre exceptionnel, l'Auvernier Jazz Festival s'est taillé une réputation envieuse en 3 éditions. Petite anecdote en 2011: un violent orage s'est abattu sur le site du festival le vendredi soir. Une solution de repli a été trouvée. Le spectacle prévu et la soirée VIP se sont déroulés à la salle de spectacle d'Auvernier et ce fut un grand succès.

Inauguré en octobre 2000, le **Théâtre du Passage** accueille chaque saison entre 30'000 et 40'000 spectateurs dans le cadre de sa programmation, qui mêle théâtre, danse, humour, cirque, opéra, musique et spectacles pour enfants. Inscrit au cœur de la cité, au carrefour des arts et des générations, le Passage, lieu d'accueil initialement, s'est également fait lieu de création au fil des ans. Il propose en outre de nombreux rendez-vous en marge de sa saison. La BCN soutient le Théâtre depuis sa fondation. En tant que sponsor principal, notre banque est fière de contribuer à l'essor du théâtre.

Fleur de la saison de La Chaux-de-Fonds, le **Club 44** propose tout au long de la saison et à un rythme hebdomadaire des conférences, débats, rencontres passionnantes dans un contexte convivial. De nombreux domaines sont abordés, offrant un programme varié et stimulant, mais

aussi un contact direct avec les intervenants, dans le but de proposer une lecture du monde multiple et interactive. La BCN est fière de soutenir ce haut lieu de la culture!

Au fil des ans, le **Corbak Festival** a conquis le cœur d'un public fidèle et nombreux grâce à une programmation riche et attractive. Durant 4 jours, le village de La Chaux-du-Milieu accueille donc dix fois plus de public qu'il n'y a d'habitants dans la commune. Grâce aux excellentes conditions acoustiques de la salle de concert, le Corbak Festival a pu réunir des têtes d'affiches qui ne se voient que très rarement dans de si petites salles.

La 11^e édition de **Festi'neuch** s'est déroulée du 2 au 5 juin 2011 et a connu une affluence record avec 38'000 visiteurs.

Pendant les quatre jours du festival, la BCN accueillait les festivaliers sur son stand avec une animation spéciale: «BCN Flashmob», les invitant à se joindre à une chorégraphie originale, réalisée de manière synchronisée. Pour se préparer à cette flashmob, les collaborateurs/trices de la BCN se sont prêtés/es au jeu par une séance d'initiation filmée qui s'est déroulée dans le hall de la banque. La vidéo a ensuite été diffusée sur notre site internet pendant quelques semaines. Durant le festival, à la fin de chaque session, les participants recevaient un souvenir et avaient ensuite la possibilité de se voir en vidéo sur la page Facebook ou la chaîne YouTube de la BCN.

Fidèle à sa vocation de proximité et séduite dès le début par la qualité du projet, la BCN est partenaire principal du **NIFFF** (Neuchâtel International Fantastic Film Festival) depuis

sa fondation. Elle est fière de s'engager aux côtés d'une manifestation prestigieuse mais néanmoins accessible à tous publics.

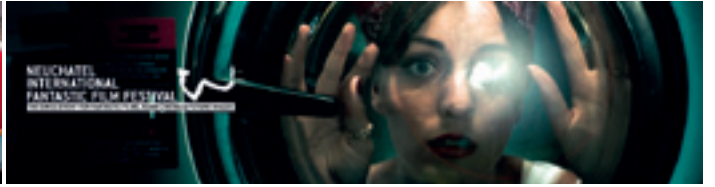
En soutenant ce projet, elle marque sa volonté de partager sa passion cinématographique avec ses clients et avec tous les Neuchâteloises et Neuchâtelois.

Ce partenariat s'inscrit également dans la politique de soutien de la BCN auprès des acteurs culturels majeurs du canton de Neuchâtel. Il démontre l'attachement de la banque au maintien d'une activité artistique foisonnante et diversifiée.

En sa qualité de partenaire principal du NIFFF, la BCN s'investit sur place pendant les dix jours du festival. Elle installe notamment un stand en plein cœur du village qui fournit toutes les informations nécessaires aux visiteurs.

La Plage des Six Pompes est le plus grand rendez-vous des arts de la rue en Suisse. Chaque année, le festival accueille plus de quarante troupes et compagnies en pleine ville de La Chaux-de-Fonds, autour de la Promenade des Six-Pompes. Convivial et unique en son genre, ce rendez-vous estival attire plus de 80'000 spectateurs venus de toute la Suisse et de France voisine.

Au Locle, le **Rock Altitude Festival** fait fièrement partie de la cordée des festivals de musique romands les plus significatifs. L'ascension vertigineuse, depuis 7 ans, de cet événement se doit à un cadre de caractère, une programmation artistique assurée et un esprit amical au sommet. Pas de mou pour ce festival qui accueille près de 5'000 festivaliers en 2011 et présente des artistes internationaux.



Prix BCN Innovation 2011

Créé à l'occasion du 125^{ème} anniversaire de la banque, dans le but de soutenir le développement économique et scientifique dans le canton, le prix BCN Innovation, doté de CHF 500'000, distribué une fois par année, a été attribué pour la troisième fois en 2011.

Membres du jury Prix BCN Innovation

Michel Declercq, Président,
Professeur honoraire EPFL

Christophe Ballif,
*Directeur du Laboratoire de photovoltaïque et couches minces
électroniques, Institut de Microtechnique, EPFL, Neuchâtel*

André-Pierre Bouille,
Ing. EPFZ
représentant du Conseil d'administration de la BCN

Martin Knechtli,
Lic. oec. HSG et lic. iur., RA, Industriel

Raymond Stauffer,
Président de l'AIP (Association Industrielle et Patronale)

Christian Piguet,
Ingénieur auprès du CSEM, Professeur EPFL,
représentant du Conseil d'administration de la BCN



Peter Henninger, Marketing Director
Didier Barth, CTO
David Maurer, CEO
Yves Blatter, Software Engineer

Le lauréat

Changer la couleur de sa maison, de sa voiture ou de ses vêtements en un clic sur son smartphone: c'est l'application développée par l'entreprise neuchâteloise Colorix Sàrl, fondée en 2005. La société a remporté le prix pour son Colorimètre. Ses fondateurs issus de la HE-Arc, sont David Maurer et Didier Barth. L'entreprise est hébergée au Parc scientifique et technologique de Neuchâtel, Neode.

Colorix a développé deux séries de colorimètres qui sont aujourd'hui commercialisées en Europe. Les systèmes sont des détecteurs de couleur au format de poche, qui capturent les teintes de n'importe quel support et retranscrivent les références de nombreux nuanciers.

Depuis juin 2010, Colorix propose également une application iPhone. Cette dernière permet de changer instantanément la couleur des objets photographiés et d'envoyer la nouvelle image par e-mail. Les produits Colorix s'adressent initialement aux professionnels du bâtiment (architectes, peintres ou décorateurs).

Le prix BCN Innovation va permettre à l'entreprise de développer sa technologie, ses produits et leur diffusion en acquérant de nouveaux marchés. L'entreprise qui compte actuellement une dizaine de personnes, envisage de grimper à 30 en 2015.

«Cette manne du prix arrive à point nommé pour nous donner un coup d'accélérateur» précisent les dirigeants.

La société planche sur une grande nouveauté pour 2012, qu'elle garde encore secrète.



COLORIX

Soirée de gala

Les membres du Jury de la commission du Fonds de la BCN pour l'innovation économique et scientifique, composée de 6 membres, sous la présidence de Michel Declercq, Professeur honoraire EPFL, ont désigné le lauréat 2011.

C'est lors de la soirée de gala du 1^{er} novembre à Couvet que le nom du lauréat a été dévoilé en avant première aux invités présents. Il s'agit de l'entreprise neuchâteloise Colorix Sàrl qui décroche le demi-million de francs du prix BCN Innovation.

L'animation de la soirée avait été confiée à Alain

Rebetez, journaliste à la TSR. Après la partie officielle et la présentation des lauréats 2011, les invités ont eu le plaisir d'assister à une conférence et film de Yves Rossy, JETMAN, l'homme volant. La soirée s'est terminée par un cocktail dînatoire dans les locaux du Centre Neuchâtelois d'Intégration Professionnelle (CNIP).

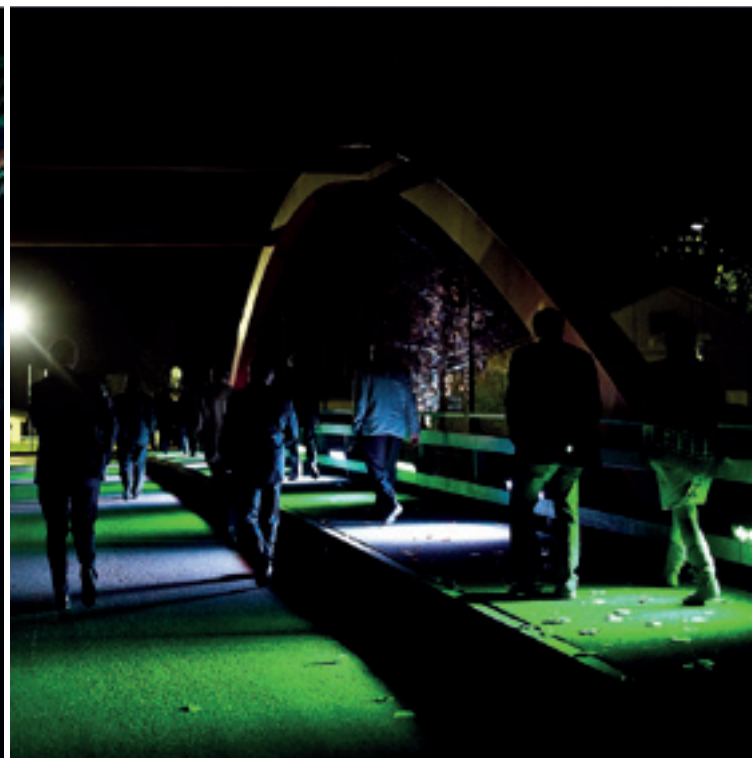
La BCN est une banque de proximité. Chaque année, le prix est remis dans un autre district du canton. Après La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, c'est Couvet qui a eu le privilège d'accueillir en 2011 la soirée de remise du prix, qui se veut originale.

Peter Henninger, Marketing Director Colorix Sàrl,
Yves Rossy, JETMAN, l'homme volant,
Christian Piguet, membre du jury du Prix BCN Innovation.



Prix BCN Culture 2011

Le Prix BCN Culture d'un montant de CHF 120'000 n'a pas été attribué en 2011, faute d'un projet culturel d'envergure.



Fondation Culturelle

Créée en 1983 à l'occasion du 100^e anniversaire de la banque, la Fondation culturelle de la Banque Cantonale Neuchâteloise a pour but de favoriser, dans le canton de Neuchâtel, la culture et la création artistique sous toutes ses formes par l'octroi d'aides financières à des œuvres, des institutions culturelles, ainsi que par l'achat d'œuvres d'art.

Le capital de dotation de 2 millions de francs à l'origine s'élève actuellement à CHF 7,5 millions.

Pour l'année 2011, la Commission de répartition, lors de quatre séances, a examiné 141 dossiers et distribué CHF 180'000 aux bénéficiaires suivants :

DEMANDEUR	SUJET	MONTANTS OCTROYÉS
Mme Léonore Guy	THROW AWAY Pièce chorégraphique à l'occasion du Millénaire	CHF 3'000
Ass. Plonk & Replonk, La Chaux-de-Fonds	Projet de livre Plonk & Replonk "Erratum"	CHF 5'000
Ass. Poésie en Arrosoir, La Chaux-de-Fonds	Festival 2011 de Poésie en Arrosoir	CHF 4'000
Carpe Dièse Trio	Saison musicale 2010-2011 du Carpe Dièse Trio	CHF 3'000
Tape'Nads Danse et Cie Sugar Cane, Neuchâtel	Création d'un spectacle en commun en 2011	CHF 3'000
Emanuelle Delle Piane, La Chaux-de-Fonds	Soutien pour un projet théâtral	CHF 2'000
Jeune Opéra Compagnie, La Chaux-de-Fonds	Projet de spectacle "Scènes de nuit"	CHF 5'000
Concerts de la Collégiale, Neuchâtel	Création d'un projet artistique	CHF 5'000
Compagnie Maskarade, Neuchâtel	Projet théâtral "Jeffrey Bernard est souffrant"	CHF 3'000
Théâtre du Passage, Neuchâtel	Achat d'une sculpture de Philippe Loset	CHF 5'000
Ass. Intercomunicazione, Colombier	Soutien pour un projet	CHF 2'000
Olivier Beguin, Neuchâtel	Chaoticlock Film, court métrage "Fins de droits"	CHF 4'000
Association Comiqu'Opéra, Neuchâtel	Soutien pour le projet "l'Opéra dans tous ces états"	CHF 3'000
Julien Revilloud Trio, Le Locle	Projet "Julien Revilloud Trio - Carré d'As", pour récompenser la qualité de sa musique	CHF 3'000
Les étranges nuits du cinéma	12 ^{ème} édition - création d'une bande son originale	CHF 3'000
Fondation ensemble musical pour jeunes, Jean-Philippe Favre	Soutien à l'Ensemble musical pour jeunes	CHF 3'000
Quintette à vent Eole, Nicolas Michel	Spectacle "Oiseau de Feu"	CHF 5'000
Olivia Pedrolì	Soutien pour la qualité de sa création	CHF 5'000
La Maison du Concert	Don pour deux créations professionnelles	CHF 5'000
Thomas Steiger	Spectacle "Pardonnez-moi si je gémiss un peu"	CHF 2'000
Association la Ruche Coopérative, Michel Némitz	Réalisation d'un film documentaire	CHF 4'000
Théâtre de la Poudrière, Noëlle Bron	Soutien pour la création - Le Sel	CHF 5'000
Association Binooculaire, Manon Pierrehumbert	Théâtre musical "Fidélité en création"	CHF 4'000
Cie de danse contemporaine LEOKI, Eléonore Richard	Soutien à la création pour "Edelweiss Tuning"	CHF 3'000
Association RR, Ruben Amoretti	Soutien pour "Prendre un enfant par l'opéra"	CHF 4'000
Compagnie de Théâtre CDF, Pablo Stämpfli	Soutien - Théâtre Casino du Locle	CHF 1'000
Théâtre Frenesí, Teresa Larraga Burgos	Soutien pour la création 2011 "Servet"	CHF 4'000
NEC, Nathalie Laufer Dubois	Soutien pour la Création "Carnets de Voyage"	CHF 4'000
Nitrium Films, Arnaud Baur	Soutien pour le court métrage "La Dame Blanche"	CHF 2'000
Thomas Sandoz	Soutien pour le projet de Création littéraire	CHF 5'000
Frederico Ramos Lopes	Aide à la réalisation pour le cinéma	CHF 2'000
Association Lyrica	Soutien pour "Don Carlo" de Giuseppe Verdi au théâtre du Passage	CHF 5'000
Photographe, Laurent Geslin	Soutien pour un projet photographique sur le Lynx	CHF 3'000
Bêtes à plumes, Odile Cornuz	Soutien - Soutien pour le projet Jukebox	CHF 1'500
Thierry Béguin	Soutien à l'Association "l'expérience de la ville"	CHF 4'000
Musée des Beaux-Arts La Chaux-de-Fonds, Karine Tissot	Exposition "Trait papier"	CHF 3'000
Compagnie de jour comme de nuit, Sarah Diaz	Soutien pour "L'Epreuve de feu"	CHF 4'000
La Distillerie (Cie) - Emilie Blaser	Soutien pour le projet Cré-action "Je ne fais que passer"	CHF 2'000
Ass. Ensemble Sigma - Marc Pantillon	Soutien pour la saison de concerts 2011-2012	CHF 2'000
AS CINEMA - Ali Sinaci	Soutien pour la réalisation du court métrage "Nerea"	CHF 4'000
Luca Forcucci - Peseux	Projet de composition d'une pièce électroacoustique pour violoncelle, ondes cérébrales et danse	CHF 3'000
Ass. Mandragore - Jacint Margarit - La Chaux-de-Fonds	Soutien pour la pièce théâtrale "La Pluie"	CHF 3'000
Collectif Xylocéphale - Lionel Aebischer	Soutien pour une création musico-théâtrale "On va pas vers le beau"	CHF 3'000
Résodanse ch - Laurent Perrussel	Création chorégraphique danse	CHF 3'000
La Cie Fantôme - Yves Robert	Soutien pour "Un travail d'esquisse"	CHF 4'000
Ensemble symphonique Neuchâtel	Soutien pour une commande d'œuvre musicale	CHF 5'000
Case à Chocs, Neuchâtel	Soutien pour les 20 ans de la Case à Chocs	CHF 4'000
Ass. Cairocolors - Madeleine Jaccard	Soutien pour la réalisation du livre d'art Cairocolors	CHF 2'500
Compagnie Léon - Isabelle Meyer	Soutien pour "la Désalpe" livre-audio	CHF 3'000
Ass. Rhizome	Soutien pour une création musicale	CHF 4'000
Otherjazz, Nicolas Heiniger, La Chaux-de-Fonds	Soutien pour le programme 2012	CHF 3'000
Ass. Poésie en arrosoir, Vincent Held, La Chaux-de-Fonds	Soutien pour la 10 ^{ème} édition du festival "Poésie en arrosoir"	CHF 3'000
Total		CHF 180'000

A ce jour, la Commission a distribué au total CHF 3'484'650 à 667 bénéficiaires.

Gouvernement d'entreprise

La Banque Cantonale Neuchâteloise dispose d'une charte d'éthique, accessible sur le site Internet de la BCN (www.bcn.ch), qui complète les informations relatives au gouvernement d'entreprise.

1. Missions et structure de la Banque Cantonale Neuchâteloise

- ◀ La BCN a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. En principe, elle ne consent des crédits qu'à des personnes ou des entités juridiques domiciliées dans le canton.
- ◀ La BCN est un établissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique. Elle est régie par la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.
- ◀ L'état garantit les engagements de la BCN.
- ◀ La BCN ne détient pas de participations qualifiées dans des sociétés cotées. Les autres participations de la banque sont présentées sous chiffre 3.3 de l'annexe du boucllement.
- ◀ La BCN n'a pas l'obligation d'établir des comptes consolidés.

2. Structure du capital

- ◀ Le capital de dotation de la BCN est versé et détenu intégralement par l'Etat de Neuchâtel (chiffres 3.10 et 3.11 de l'annexe du boucllement).
- ◀ La BCN peut émettre, avec l'accord du Conseil d'Etat, des bons de participation bénéficiant uniquement de droits patrimoniaux. Ceux-ci ne sont pas couverts par la garantie de l'Etat. A ce jour, la banque n'a pas utilisé cette possibilité de financement.

3. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe supérieur de la banque. Il exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la BCN. Les membres du Conseil d'administration répondent aux critères d'indépendance selon la circ.-FINMA 08/24.

3.1 Composition et activités

Le Conseil d'administration se compose de sept personnes :

ADMINISTRATEURS	FORMATION	PARCOURS PROFESSIONNEL	AUTRES ACTIVITÉS
<p>Manuela Surdez</p> <p>1961, suisse, La Chaux-de-Fonds</p> <p>Membre, depuis 2010 Présidente, depuis avril 2011</p> <p>Présidente du Comité de banque</p> <p>Présidente du Comité d'audit</p> <p>Présidente du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN</p> <p>Censeur, 2001-2009</p>	<p>Licence ès sciences économiques (Université de Neuchâtel)</p>	<p>Assistante au Groupe de gestion, Université de Neuchâtel (1984-1987)</p> <p>Adjointe à la direction de Preci-Coat SA (1985-1987)</p> <p>Administratrice et co-directrice Goldec SA</p>	<p>Membre du Conseil d'administration de la société Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane</p>
<p>Fabien Wolfrath</p> <p>1942, suisse, Saint-Blaise</p> <p>Membre, depuis 1988 Vice-président, depuis 2005</p> <p>Membre du Comité de banque</p> <p>Membre du Comité d'audit</p> <p>Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN</p> <p>Président du Comité de rémunération</p>	<p>Licence en droit (Université de Neuchâtel)</p>	<p>Directeur au service du personnel de Ciba-Geigy, Monthey (1971-1975)</p> <p>Chef de la division agro-chimie de Ciba-Geigy, Kinshasa (Zaïre) (1976-1978)</p> <p>Président de SNP Société neuchâteloise de presse SA, editrice des quotidiens <i>L'Express</i> et <i>L'Impartial</i>, Neuchâtel</p> <p>Président de Ets. Ed. Cherix SA, editrice du quotidien «La Côte»</p>	<p>Administrateur de</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parking du Seyon SA - Caisse de pension du groupe l'Express - Éditions Le Nouvelliste SA
<p>Brigitte Bachelard</p> <p>1960, suisse, Berne</p> <p>Membre, depuis 2009</p> <p>Membre du Comité d'audit</p>	<p>Licence et maîtrise en sciences économiques (Université de Paris La Sorbonne)</p> <p>Diplômée de l'École nationale d'administration (ENA)</p>	<p>Attachée principale d'administration à la Mairie de Paris</p> <p>Administratrice à la direction de la recherche et des études statistiques du Ministère de l'emploi et de la solidarité en France</p> <p>Experte auprès du Conseil de l'Europe pour des questions relatives à la démocratie locale entre 1997 et 2000</p> <p>Membre du corps diplomatique (cadre ENA) à l'ambassade de France en Autriche et à la délégation française de l'OSCE en 1998</p> <p>Collaboratrice scientifique au secrétariat général francophone de la direction de l'instruction publique du canton de Berne (2001 à 2004)</p> <p>Directrice générale de la HE-Arc à Neuchâtel</p>	<p>Membre du Conseil d'administration de l'Université technologique de Belfort Montbéliard (F)</p> <p>Présidente du Conseil d'administration de TT Novatech (BE) de 2006 à 2011</p> <p>Présidente de la commission d'intégration des étrangers de la ville de Berne de 2001 à 2008</p> <p>Présidente de la commission d'égalité des chances de la HES-SO de 2003 à 2007</p>

ADMINISTRATEURS	FORMATION	PARCOURS PROFESSIONNEL	AUTRES ACTIVITÉS
<p>André-Pierre Bouille</p> <p>1949, suisse, Bôle</p> <p>Membre, depuis avril 2011</p> <p>Membre du Comité de rémunération</p> <p>Membre du jury du «Prix BCN Innovation» (représentant du Conseil d'administration)</p>	<p>Ing. Dipl. en électricité, Ecole polytechnique fédérale de Zürich</p> <p>Docteur en Psychologie du travail, Université de Neuchâtel</p> <p>Certificat en marketing et management, Hochschule de St-Gall</p>	<p>Assistant marketing, ensuite sous-directeur marketing dans plusieurs sociétés du groupe Swatch (1981-1985)</p> <p>Directeur général d'AESA SA (Groupe Alcatel) de 1985 à 1998; ensuite et jusqu'en 2007, président et propriétaire de la société</p>	<p>Président de Felco Motion SA, Les Geneveys-sur-Coffrane</p> <p>Membre des conseils d'administration de Felco SA, Les Geneveys-sur Coffrane et de Stoco SA, Vaumarcus</p>
<p>Pierre Godet</p> <p>1944, suisse, Neuchâtel</p> <p>Membre, depuis 2005</p> <p>Membre du Comité de banque</p> <p>Membre de la Commission de répartition de la Fondation culturelle de la BCN (représentant du Conseil d'administration)</p>	<p>Licence en droit (Université de Neuchâtel)</p> <p>Brevet d'avocat</p>	<p>Fonctions de cadre et de direction auprès du Crédit Suisse (1971-1994)</p> <p>Directeur général de la BCN (1994-2005)</p> <p>Retraité</p>	<p>Membre du Conseil d'administration de l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP), Neuchâtel</p> <p>Président de Silatech SA</p>
<p>Christian Piguet</p> <p>1951, suisse, La Chaux-de-Fonds</p> <p>Membre, depuis 2005</p> <p>Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN.</p> <p>Membre du jury du «Prix BCN Innovation» (représentant du Conseil d'administration)</p>	<p>Docteur en ingénierie (EPFL), Lausanne</p>	<p>Ingénieur auprès du CSEM (Centre suisse d'électronique et de microtechnique SA), Neuchâtel</p> <p>Professeur EPFL</p>	<p>Membre du Conseil d'administration de Centredoc, Neuchâtel</p>
<p>Nathalie Tissot</p> <p>1966, suisse, La Chaux-de-Fonds</p> <p>Membre, depuis 2005</p> <p>Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN</p> <p>Membre du Comité de rémunération</p>	<p>Docteur en droit (Université de Neuchâtel)</p> <p>Certificat d'études supérieures en archéologie (Université de Neuchâtel)</p> <p>Brevet d'avocat</p>	<p>Avocate indépendante (1992)</p> <p>Chargée de cours à l'Université de Neuchâtel, puis professeure associée dès 1996 et professeure extraordinaire depuis 2002</p> <p>Chargée de cours à l'EPFL (1995-2001)</p> <p>Vice-rectrice en charge de la valorisation de la recherche à l'Université de Neuchâtel</p>	<p>Vice-présidente du Conseil d'administration de TSM Compagnie d'assurances, La Chaux-de-Fonds</p> <p>Membre du Comité du Groupe suisse de l'Association littéraire et artistique internationale</p> <p>Membre du Conseil de la Fondation «La Tène»</p> <p>Membre de la Commission cantonale des biens culturels</p> <p>Membre du Conseil de gérance de GIC - Geothermal Investment Center Sàrl à Neuchâtel (depuis 2009)</p> <p>Membre du Conseil de la Fondation Suisse pour la recherche en microtechnique à Neuchâtel (depuis 2009)</p> <p>Membre de la Commission arbitrale fédérale pour la gestion des droits d'auteur et des droits voisins (jusqu'en 2009)</p>

3.2 Élection et durée du mandat

Le Conseil d'administration est nommé par le Conseil d'État au début de chaque période administrative et est rééligible jusqu'à l'âge limite fixé à 70 ans.

3.3 Organisation interne et compétences du Conseil d'administration

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE AU 1^{ER} JANVIER 2012



3.3.1 Conseil d'administration

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans la loi sur la BCN et le règlement d'organisation.

Le Conseil d'administration dispose notamment des compétences, intransmissibles et inaliénables, suivantes:

- ◀ Il définit la politique générale de la banque ainsi que son champ d'activité. Il veille à l'application de la loi et des règlements.
- ◀ Il fixe l'organisation et définit les compétences. Il approuve les règlements nécessaires à la gestion de la banque.
- ◀ Il nomme le Directeur général et les membres de la Direction, le responsable de l'Inspectorat ainsi que les cadres de la banque.
- ◀ Il choisit l'organe de révision externe.
- ◀ Il fixe les traitements du Directeur général, des membres de la Direction, du responsable de l'Inspectorat ainsi que les bases générales du traitement des collaborateurs.
- ◀ Il accorde les crédits selon l'annexe 1 du règlement d'organisation (règlement des compétences).
- ◀ Il exerce la surveillance et le contrôle des gros risques selon l'Ordonnance sur les fonds propres/OFR.
- ◀ Il autorise les opérations immobilières ainsi que l'acquisition et la vente de participations permanentes.
- ◀ Il fixe le cadre de la gestion globale des risques et en réexamine périodiquement l'adéquation.

Sont soumises à la ratification du Conseil d'État:

- ◀ La nomination du Directeur général.
- ◀ La rémunération des membres du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par mois. Il délibère valablement en présence de quatre de ses membres au moins et prend ses décisions à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle de la Présidente est prépondérante. Les séances du Conseil d'administration font l'objet d'un procès-verbal des décisions prises.

3.3.2 Comité de banque

Le Comité de banque se compose de la Présidente, du vice-président et d'un autre membre du Conseil d'administration. Il se réunit en principe une fois par semaine.

Le Comité:

- ◀ Prend les décisions et exerce les compétences que lui délègue le Conseil d'administration.
- ◀ Accorde les crédits selon le règlement d'attribution des compétences.
- ◀ Préavise les affaires de crédits qui sont du ressort du Conseil d'administration.

3.3.3 Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé de trois membres du Conseil d'administration. Ils répondent tous aux critères d'indépendance selon circ.-FINMA 08/24. Le Conseil d'administration estime opportun que sa Présidente préside le Comité d'audit.

Le Comité d'audit se réunit au minimum quatre fois par année. Des séances supplémentaires peuvent être demandées par un des membres du comité, par le responsable de l'Inspectorat ou la Direction. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité d'audit sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

3.3.4 Comité de rémunération

Le Comité de rémunération est composé de trois membres du Conseil d'administration. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité de rémunération sont fixées dans un cahier des charges approuvé par le Conseil d'administration.

3.4 Inspectorat

L'Inspectorat effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la BCN. Il dispose d'un droit illimité à l'information. Il établit des rapports sur le résultat des contrôles à l'attention du Comité d'audit et de l'organe de révision externe, ainsi qu'annuellement au Conseil d'administration et aux censeurs. L'Inspectorat est subordonné au Conseil d'administration. Il est indépendant de la Direction. Le responsable participe aux séances du Comité d'audit. L'Inspectorat répond aux exigences qualitatives de l'Association suisse d'audit interne (ASAI).

L'Inspectorat est dirigé par:

INSPECTEUR	FORMATION	PARCOURS PROFESSIONNEL	AUTRES ACTIVITÉS
François Roch 1957, suisse, Yvonand (VD), Inspecteur, depuis 1998	Expert diplômé en finance et en controlling Expert-réviseur	Chef comptable, puis responsable administratif et logistique UBS, Yverdon-les-Bains (1986-1992) Réviseur bancaire Reba Révision, Lausanne, puis PricewaterhouseCoopers SA, Genève (1992-1998), réviseur agréé par la CFB (1996-1998)	

L'effectif du service est de 4 collaborateurs y compris le responsable.

3.5 Censeurs

Les censeurs ont pour tâche de veiller à l'observation des dispositions cantonales régissant l'activité de la banque. Ils sont désignés par le Conseil d'Etat. Ils examinent notamment la politique de la banque en matière de crédits, d'engagements et de provisions, ainsi que la manière dont elle gère les risques du marché, et font rapport au Conseil d'Etat.

A cet effet, ils ont accès aux procès-verbaux du Conseil d'administration, aux rapports de l'Inspectorat et de l'organe de révision externe, ainsi qu'à tous les documents de la banque qu'ils estiment nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Les censeurs se réunissent, selon les besoins, au minimum une fois par trimestre.

CENSEURS	FORMATION	PARCOURS PROFESSIONNEL	AUTRES ACTIVITÉS
Christian Blandenier 1965, suisse, Chézard-St-Martin Censeur depuis 2010	Licence en droit (Université de Neuchâtel) Brevets d'avocat et de notaire	Avocat et notaire, associé dans une étude à Cernier depuis 1993	Député au Grand Conseil (1993-2009) Président de la FRI (Fédération romande immobilière)
Yves Froidevaux 1964, suisse, Neuchâtel Censeur depuis 2005	Licence ès lettres (Université de Neuchâtel)	Chercheur en histoire économique et bancaire (Université de Neuchâtel et London School of Economics) (1994 à 2001) Gestionnaire du site Internet de l'administration cantonale neuchâteloise (2002 à 2004) Collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la statistique (OFS) depuis 2005	Conseiller général, Neuchâtel
Johanne Lebel Calame 1952, canadienne et suisse, Val-de-Travers Censeur depuis 2007	Licence ès lettres (Université Laval, Québec, Canada) Diplôme d'anglais (Université de Nottingham, Nottingham, Angleterre)	Traductrice, Collège Algonquin des Arts appliqués et de la Technologie, Ottawa Ontario (Canada) (1972-1976) Correctrice, Editions de la Baconnière, Boudry (1985-1996) Traductrice et correctrice indépen- dante de 1978 à 1985 et depuis 1996	Députée au Grand Conseil

3.6 Instruments de gestion et de contrôle

De manière à ce que le Conseil d'administration puisse exercer les tâches de surveillance qui lui reviennent, la Direction lui présente et commente les états financiers et la tenue du budget selon des situations établies mensuellement, semestriellement et annuellement.

Les propositions de crédits qui sont de la compétence du Conseil d'administration font l'objet d'un exposé écrit et détaillé remis à chaque administrateur en principe avant les séances du Conseil d'administration.

La Direction informe le Conseil d'administration de la situation générale dans les domaines d'activités de la BCN, de l'évolution des résultats et des litiges ainsi que des créances compromises et en souffrance, et des décisions d'amortissement selon les principes comptables et d'évaluation arrêtés par la banque.

De plus, le Conseil d'administration dispose des moyens d'information tels que:

- ◀ Rapports de l'Inspectorat.
- ◀ Rapports de l'organe de révision externe.
- ◀ Rapports d'analyse structurelle du bilan (rapports ALM, Asset Liability Management).
- ◀ État des risques.

La gestion des risques se gère conformément à l'annexe 2 du bouclement, sous le chapitre éponyme.

4. Direction

Elle gère les affaires de la banque conformément à la loi sur la BCN, aux règlements de la banque, aux décisions du Conseil d'administration et du Comité de banque. La Direction se réunit au minimum une fois par mois et chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal.

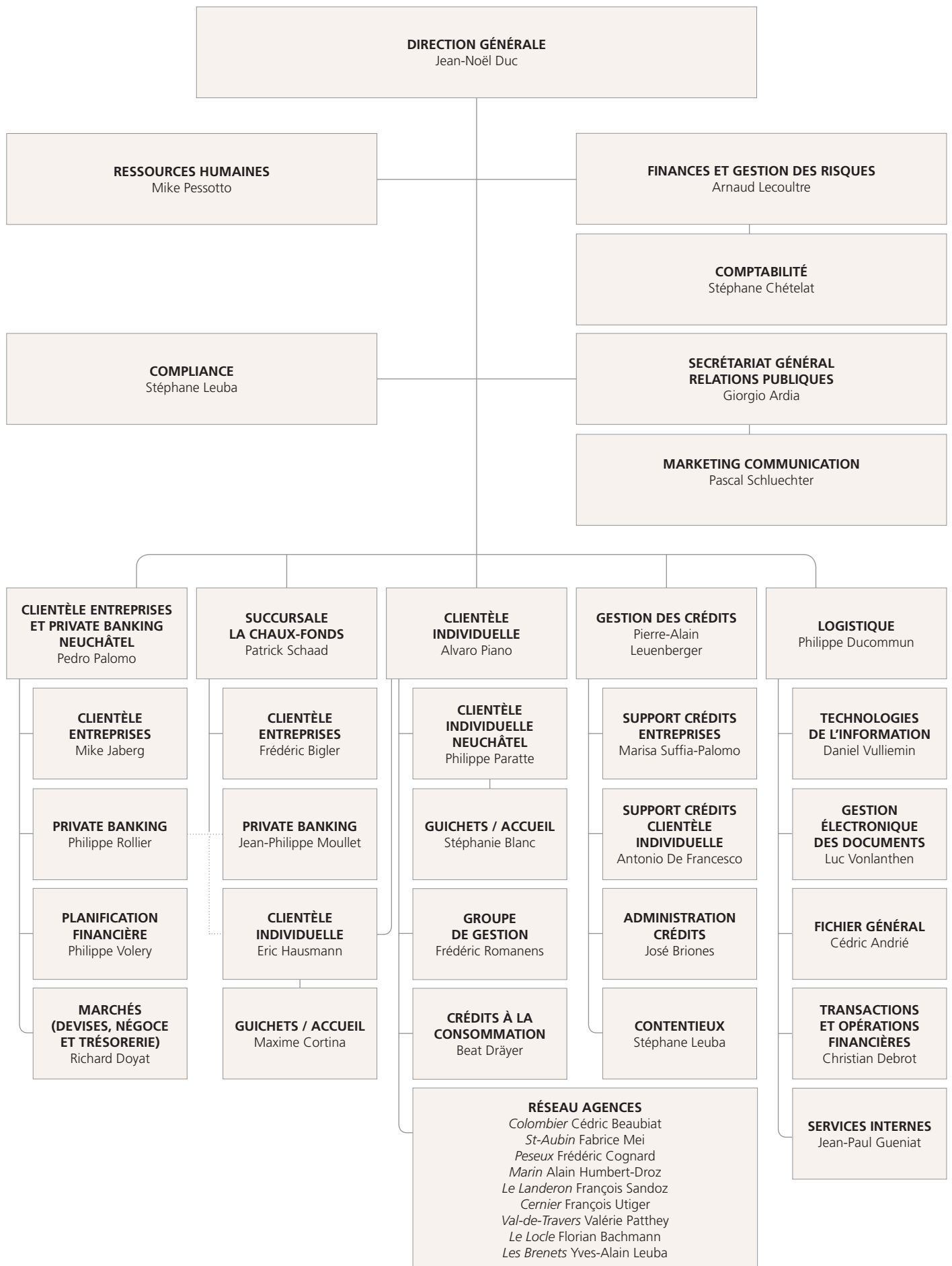
Le Directeur général prend part aux séances du Conseil d'administration et du Comité de banque avec voix consultative.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la BCN est dirigée par un Directeur général et cinq directeurs responsables de:

- ◀ La clientèle entreprises et du Private Banking du Littoral
- ◀ La gestion des crédits
- ◀ La clientèle individuelle
- ◀ La logistique
- ◀ La succursale de La Chaux-de-Fonds, de la clientèle entreprise et du Private Banking des montagnes neuchâteloises

4.1 Directeur général et directeurs au 1^{er} janvier 2012

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS	FORMATION	PARCOURS PROFESSIONNEL	AUTRES ACTIVITÉS
<p>Jean-Noël Duc</p> <p>1954, suisse, Neuchâtel</p> <p>Directeur général</p>	<p>Licence HEC (sciences économiques, option gestion d'entreprises, Université de Lausanne)</p> <p>Cours suisse de direction d'entreprise, Centre romand pour les questions de management</p>	<p>Fonctions de direction auprès de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - UBS SA à Lausanne, Zurich, Sierre et Neuchâtel (1977-2001) - Crédit Suisse à Neuchâtel (2001-2004) <p>BCN dès septembre 2004</p>	<p>Membre du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil d'administration de l'Union des banques cantonales suisses - Comité de l'Association cantonale des banques neuchâteloises. - Conseil d'administration de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie - Comité de la Chambre immobilière neuchâteloise
<p>Patrick Schaad</p> <p>1967, suisse, La Chaux-de-Fonds</p> <p>Directeur, responsable de la Succursale de La Chaux-de-Fonds, de la clientèle entreprises - private banking des Montagnes neuchâteloises</p> <p>Suppléant du Directeur général</p>	<p>Licence HEC (sciences économiques, option gestion d'entreprises, Université de Lausanne)</p>	<p>Fonctions de cadre auprès d'UBS SA (1993-1998).</p> <p>BCN dès 1998</p>	<p>Membre du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura à Porrentruy</p> <p>Membre du Conseil d'administration d'Emile Egger & Cie S.A. à Cressier</p> <p>Membre du Comité GENILEM, La Chaux-de-Fonds</p> <p>Membre du Conseil de fondation de Finergence, Fondation pour le financement initial d'entreprises novatrices</p>
<p>Philippe Ducommun</p> <p>1964, suisse, Neuchâtel</p> <p>Directeur, responsable de la Logistique</p>	<p>Certificat fédéral de capacité d'employé de banque</p>	<p>Bank Hofmann AG, Zurich (1983-1992).</p> <p>BCN dès 1992</p>	
<p>Pierre-Alain Leuenberger</p> <p>1971, suisse, Saint-Blaise</p> <p>Directeur, responsable de la gestion des crédits</p>	<p>Diplôme fédéral de spécialiste en économie bancaire</p>	<p>REBA Révision, Ostermundigen (1990-1995)</p> <p>Fonctions de direction auprès de Clientis Caisse d'Epargne CEC SA à Courtelary (1995-2005)</p> <p>BCN dès 2005</p>	<p>Membre du Conseil d'administration du Service cantonal des automobiles et de la navigation</p>
<p>Pedro Palomo</p> <p>1969, espagnol, Neuchâtel</p> <p>Directeur, responsable de la clientèle entreprises – private banking du littoral</p>	<p>Certificat fédéral de capacité d'employé de banque</p>	<p>Société de Banque Suisse, La Chaux-de-Fonds (1989-1994)</p> <p>Fonctions de cadre auprès d'UBS SA, Neuchâtel (1994-1999)</p> <p>BCN dès 1999</p>	
<p>Alvaro Piano</p> <p>1957, suisse, Peseux</p> <p>Directeur, responsable de la clientèle individuelle</p>	<p>Certificat fédéral de capacité d'employé de banque</p>	<p>Crédit Suisse, Neuchâtel (1976-1982)</p> <p>Fonctions de cadre auprès du Crédit Suisse, Neuchâtel (1982-1994)</p> <p>BCN dès 1994</p>	<p>Membre du Conseil de fondation du Fonds de désendettement</p>



4.3 Gestionnaires Clientèle entreprises

NOM	LOCALISATION
Laila Ecoffey	Neuchâtel
Blaise Houriet	La Chaux-de-Fonds
Christian Kohler	Neuchâtel
Raphaël Mermillon	La Chaux-de-Fonds
Sophie Pécaut	Neuchâtel
Ana Rita Rodrigues	Neuchâtel
Jean-Daniel Tinembart	La Chaux-de-Fonds
Thomas Weber	Neuchâtel

4.4 Gestionnaires de fortune

NOM	LOCALISATION
Yvan Adatte	La Chaux-de-Fonds
Christian Jaberg	Neuchâtel
Jean-Philippe Golay	Neuchâtel
Claude Moser	Neuchâtel
David Moser	Neuchâtel
Olivier Nicolet	La Chaux-de-Fonds
Michel Ruedin	Neuchâtel
Nicolas Schwaar	La Chaux-de-Fonds
Flavia Senes Mackowiak	Neuchâtel
Victor Vogt	Neuchâtel

4.5 Conseillers/ères en planification financière

NOM	LOCALISATION
Sandra Hegetschweiler	Neuchâtel
Patrick Huguenin	Neuchâtel
Jacques Navalho	Neuchâtel
Hugues Racine	Neuchâtel

4.6 Conseillers/ères clientèle individuelle

NOM	LOCALISATION
Steve Battistella	Neuchâtel
Marlène Bernardo	Fleurier
Stéphane Billieux	Le Landeron
Dario Cambeiro	Marin
Jean-Philippe Cavin	La Chaux-de-Fonds
Céline Colo	Fleurier
Alain Cuche	La Chaux-de-Fonds
Rossella De Rossi	Colombier
Marie-Eve Desarzens-Zumsteg	Neuchâtel
Pierre-Alain Girard	Neuchâtel
Christian Gremaud	Le Locle
Christelle Gunzinger	Peseux
Monique Gusmini	Cernier
Olivier Joly	St-Aubin
Jean-Marie Lechine	Neuchâtel
François Robert-Nicoud	Neuchâtel
Yannick Salzman	Colombier
Michel Vermot	Colombier
Alain Volery	Marin

5. Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction, participations et prêts

5.1 Rémunération du Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration de la BCN est fixée de la manière suivante:

Indemnité annuelle fixe	CHF	24'000
Indemnité de séance	CHF	500
Indemnité de la présidente	CHF	54'000
Indemnité du vice-président	CHF	18'000
Indemnité de membre du comité	CHF	12'000

Les indemnités versées au Conseil d'administration pour 2011 ont été de CHF 389'500. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres du Conseil d'administration.

5.2 Rémunération de la Direction

La rémunération des membres de la Direction (directeur général, directeurs et sous-directeurs) est de la compétence du Conseil d'administration. Elle se compose d'un salaire de base et d'un bonus. La rémunération des 19 membres de la Direction s'est élevée à CHF 3'892'590. Les bonus de la Direction pour l'exercice 2011 ont représenté au total CHF 1'699'228. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres de la Direction.

5.3 Prêts aux organes

Les créances et engagements envers des sociétés liées ainsi que les crédits aux organes sont présentés sous chiffre 3.13 de l'annexe du bouclement.

6. Organe de révision bancaire

L'organe de révision de la BCN, agréé par la FINMA, est PricewaterhouseCoopers SA. La BCN a renouvelé le mandat de révision à PricewaterhouseCoopers SA en août 2008, à la suite d'un appel d'offre. Le réviseur responsable est M. Philippe Bochud, expert-comptable diplômé. Il assume cette responsabilité depuis l'exercice 2009. Depuis 2008, la durée du mandat de révision est d'une année, renouvelable par le Conseil d'administration à la fin de chaque exercice. Les honoraires de révision 2011 se sont élevés à CHF 220'000, ainsi que CHF 10'000 s'agissant de prestations diverses. Les tâches de contrôle et de surveillance de l'organe de révision sont du ressort du Conseil d'administration. Le rapport bancaire annuel et les éventuels rapports complémentaires sont examinés dans le cadre des séances du Conseil d'administration.

7. Politique d'information

La BCN donne une conférence de presse au mois de février de chaque année pour commenter le résultat de l'année précédente. Selon les besoins, elle tient un ou plusieurs points de presse en cours d'année. Le Conseil d'Etat est informé de la marche des affaires de la banque lors d'une séance annuelle avec le Conseil d'administration, et lors de rencontres, en règle générale trimestrielles, avec la Présidente et le Directeur général.

De par ses statuts, la BCN publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires (semestriels) avec l'ensemble des banques cantonales dans la Feuille officielle suisse du commerce. La BCN dispose d'un site Internet (www.bcn.ch) qui présente toutes les informations diffusées à la presse. Les rapports de gestion de la BCN peuvent aussi être obtenus à l'adresse: info@bcn.ch ou au numéro de téléphone 032 723 61 11.



Commentaires relatifs à l'exercice 2011

Remarques préliminaires

Tout au long de l'année 2011, l'économie aura largement été dominée par les doutes sur la croissance européenne, la défiance des marchés vis-à-vis de la monnaie unique et les conjectures sur la survie même de la zone euro.

Rare repère stable, le franc suisse s'est tout d'abord montré fidèle à son rôle de valeur refuge avant de reculer face aux principales devises suite aux mesures de la BNS, enregistrant ainsi des fluctuations de change d'une amplitude rarement observée.

La force de la monnaie nationale et son corollaire de taux exceptionnellement bas ont par conséquent influencé sensiblement les conditions d'exploitation de la BCN: d'une part, les marges d'intérêts se sont à nouveau contractées, affectant durablement un élément prépondérant de sa rentabilité, et d'autre part les coûts de protection contre les variations de taux se sont maintenus à un niveau élevé.

Toutefois, ces contraintes exogènes n'ont pas enrayé la progression soutenue de l'activité de la BCN puisque notre établissement a tiré parti de son solide ancrage local pour développer à la fois son portefeuille hypothécaire et les fonds confiés par ses clients.

Immobilisations financières

A fin 2011, le portefeuille d'immeubles à vendre comporte un seul objet pour une valeur de CHF 719'000. Aucun achat ou vente n'a eu lieu durant l'exercice.

Crédits commerciaux et hypothécaires

L'encours des hypothèques a affiché une nouvelle progression, traduite par une augmentation de sa part du marché cantonal, qui pour la première fois dépasse les 45%, exactement 45,6%, à fin 2010 (chiffres de la BNS).

L'augmentation nette des affaires hypothécaires durant l'exercice 2011 atteint 429 millions de francs, soit une progression de 8,2%, là encore supérieure à celle du marché.

Le dynamisme réel du secteur commercial est masqué par un chiffre légèrement négatif de l'évolution des affaires (-0,3%) qui traduit davantage un effet de transfert de créances qu'une baisse d'activité. En effet, nombre d'entreprises ont délaissé l'utilisation des limites en compte courant pour leurs besoins de trésorerie en préférant contracter un taux fixe à des conditions historiquement exceptionnelles.

L'implication dans la vie économique neuchâteloise se vérifie, en même temps qu'elle se renforce, à travers le succès de l'action «PME Plus». Cette prestation a pour but d'assister les petites et moyennes entreprises dans les périodes cruciales de leur existence: reprise d'entreprise, forte croissance des affaires, investissements importants. En 2011, «PME Plus» a épaulé 10 nouvelles entreprises, pour un volume global de 4 millions. Depuis son lancement en juin 2006, «PME Plus» a soutenu 145 petites et moyennes entreprises, actives dans 31 secteurs d'activités différents, pour un montant de l'ordre de 61 millions de francs.

Comme nous le verrons dans l'analyse plus détaillée, les liens profonds de la BCN avec son public se resserrent encore malgré des conditions d'environnement extrêmement rudes. Nous voyons là un indice tangible de la confiance dont la BCN bénéficie dans la population et qui constituera le socle de ses développements futurs.

Analyse financière - évolution du bilan

En 2011, la BCN maintient son rythme de développement au-delà de celui de ses concurrents.

Le dynamisme de l'activité commerciale se traduit par un bilan qui passe le cap des CHF 8 milliards (+ 9,5%) sous l'effet de la progression conjuguée des postes-clés, résumée ci-dessous:

BILAN SYNTHÉTIQUE			
EXPRIMÉ EN MILLIONS DE FRANCS	2011	2010	VARIATIONS EN%
Total du bilan	8'065	7'364	+ 9,5
Prêts à la clientèle	6'722	6'295	+ 6,8
Avoirs de la clientèle	5'377	4'772	+ 12,7
Fonds propres (après répartition)	563	536	+ 5,0

Le fonds de commerce s'est significativement accru en 2011, pourtant année de turbulences dans le monde de la finance, au travers de développement de relations avec:

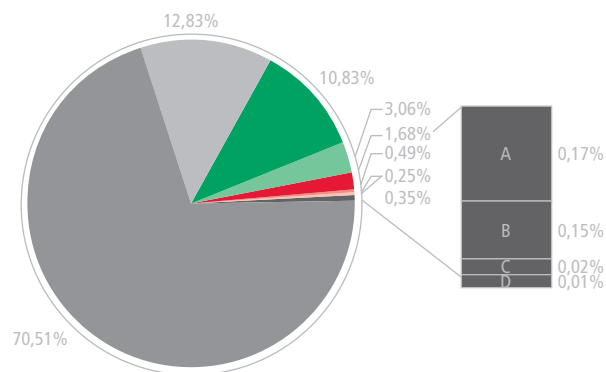
- ◀ Les entreprises, dans leurs activités courantes et leurs investissements,
- ◀ Les ménages, dans leurs projets immobiliers et la gestion de leur patrimoine (épargne, placements, prévoyance...).

Principales évolutions à l'actif

Les prêts à la clientèle atteignent CHF 6,7 milliards. Les créances hypothécaires se développent à un rythme très soutenu (+8,2% ou CHF 429 millions) et atteignent désormais CHF 5'687 millions. Seule discordance négative, mais dont la portée a été relativisée plus haut, les créances sur la clientèle commerciale diminuent de -0,3% à CHF 1'035.

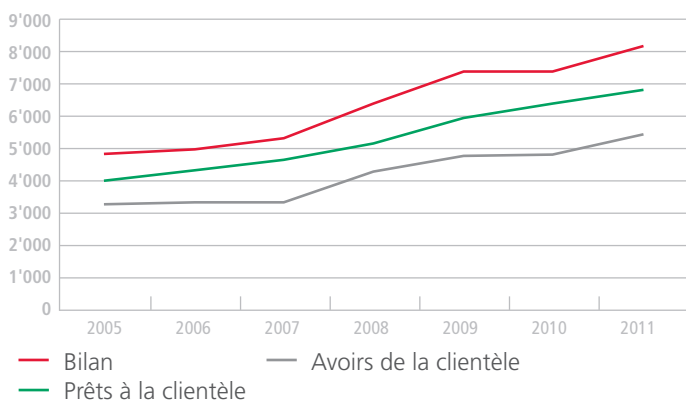
Ces chiffres démontrent la constance du modèle d'affaires de la BCN, tourné vers l'ensemble des acteurs économiques locaux (corporations de droit public, PME, particuliers, etc.)

Répartition de l'actif en %



- Créances hypothécaires
- Créances sur la clientèle
- Créances sur les banques
- Immobilisations financières
- Liquidités
- Immobilisations corporelles
- Participations
- A Autres actifs
- B Comptes de régularisation
- C Créances résultant de papiers monétaires
- D Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

ÉVOLUTION DU BILAN 2005-2011 (EN MILLIONS DE FRANCS)



La BCN consolide encore une fois sa position d'acteur principal du marché bancaire neuchâtelois en gagnant des parts de marché en 2011.

Principales évolutions au passif

Les dépôts se sont étoffés pour atteindre CHF 5'377 millions, en augmentation de 12,7% (ou CHF 605 millions). La collecte s'est développée par le biais de l'épargne traditionnelle qui progresse de 9,7% à CHF 2'573 millions, des obligations de caisse, en hausse de 10,9% à CHF 449 millions et des autres engagements de la clientèle en augmentation de 16,4% CHF 2'356 millions.

Couverture des prêts par les avoirs des clients

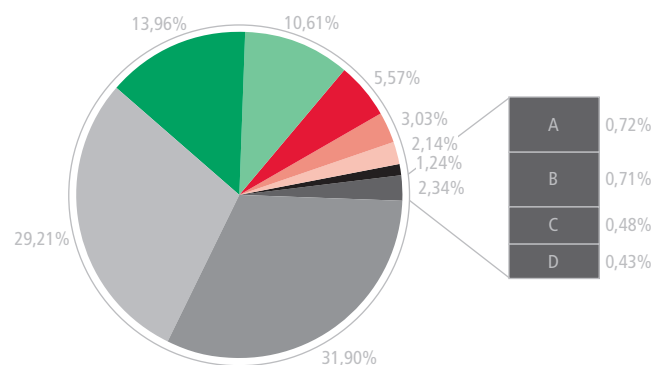
Les fonds récoltés couvrent 80% des crédits accordés, soit une amélioration du taux de couverture de 4.2 points.

Fonds propres

Les fonds propres se composent du capital de dotation, des réserves légales et des réserves pour risques bancaires généraux, soit des fonds de qualité «Tier 1» (art. 18–23 OFR, art. 31 OFR). Après répartition du résultat, l'ensemble de ces fonds propres se montent à CHF 563 mios.

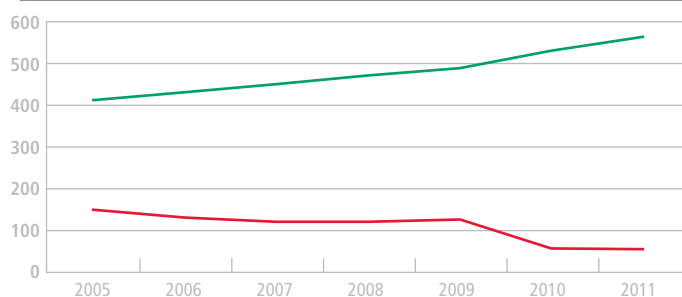
Ainsi, la BCN couvre à hauteur de 169,4% les fonds propres nécessaires à la couverture de ses risques, bien au-delà des montants légaux exigés. De plus, elle ambitionne d'augmenter cette couverture à plus de 200%, dans les 10 ans à venir.

Répartition du passif en %



- Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement
- Autres engagements envers la clientèle
- Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts
- Engagements envers les banques
- Obligations de caisse
- Réserve pour risques bancaires généraux
- Réserve légale
- Capital de dotation
- A Correctifs de valeurs et provisions
- B Autres passifs (y compris bénéfice)
- C Comptes de régularisation
- D Autres réserves

EVOLUTION DES FONDS PROPRES ET DES PROVISIONS DE LA BCN (EN MILLIONS DE FRANCS)



- Fonds propres après répartition du résultat
- Correctifs de valeurs et provisions

Résultat

Forte progression des revenus d'exploitation* avec un nouveau record à 129,5 mios (+ 3,0%) : malgré, les fortes perturbations du monde de la finance, la BCN échappe à la défiance généralisée du public envers le système bancaire et poursuit sa croissance économique.

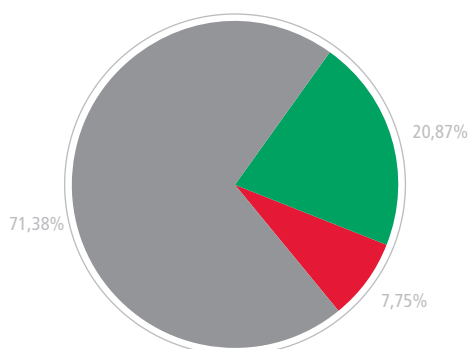
Le compte de résultat reflète la santé financière de la BCN avec des revenus d'exploitation en progression de 3% à CHF 129,5 millions. Les revenus des opérations d'intérêts restent quasiment stables à CHF 90,3 mios (-0,3%) et conformes aux attentes.

Point crucial de l'exercice 2011

Les volumes hypothécaires ont compensé la baisse des marges d'intérêts. Les commissions progressent à CHF 26,4 millions (+ 4,3%), malgré des marchés financiers erratiques.

Le résultat des opérations de négoce progresse à CHF 9,8 millions (+ 33,3%) en raison de l'augmentation des revenus découlant du négoce de devises et de billets.

Répartition des produits (autres résultats ordinaires non compris)



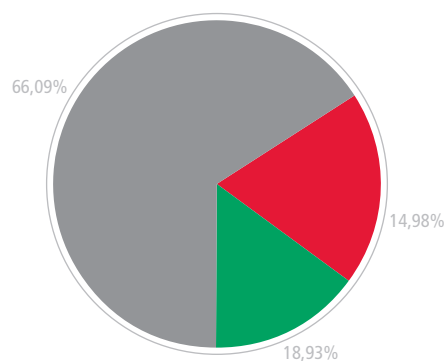
- Opération d'intérêts
- Opération de négoce
- Opérations de commissions et prestations de services

Les autres résultats ordinaires sont négatifs à CHF -4,6 mios, en raison d'une perte de CHF 7,5 millions provenant de moins-values des immobilisations financières de la banque due à la situation des marchés en 2011.

Traduction d'une bonne maîtrise des coûts, les charges d'exploitation restent contenues à CHF 60,9 millions (+1,5%). Les coûts du personnel augmentent de 2,1% alors que les frais généraux augmentent de 0,2%. Le ratio «coûts/revenus» se monte à 49,9%.

* Les revenus d'exploitation sont composés du total des opérations d'intérêts, de commissions, de négoce et des autres résultats ordinaires en excluant les moins-values sur les immobilisations financières (CHF 7,5 millions).

Répartition des charges



- Charge de personnel
- Autres charges d'exploitation
- Coûts informatiques

Le bénéfice brut d'exploitation augmente de façon réjouissante et se situe à CHF 68,6 mios (+ 4,2%).

Obéré par les moins-values enregistrées sur les immobilisations financières, le bénéfice brut est en recul de 7,5% à CHF 61,1 millions.

La BCN a la volonté de reconstituer rapidement les fonds propres après le remboursement de CHF 25 mios du capital de dotation avec un agio de CHF 25 mios. A cet effet, un versement plus important dans les Réserves pour risques bancaires a été effectué en 2011: CHF 18 mios (+ CHF 3,5 mios) ramenant ainsi le bénéfice net à CHF 33,2 mios (- 21,6%).

Compte tenu du remboursement du capital de dotation, le versement à l'Etat est proportionnellement inchangé en 2011:

Rémunération de la garantie de l'Etat :	CHF 1'217'000
Intérêt sur le capital de dotation :	CHF 5'000'000
Attribution complémentaire à l'Etat :	CHF 16'200'000
TOTAL :	CHF 22'417'000

À noter que depuis le 01.01.2011, la rémunération de la garantie de l'Etat fait partie intégrante de la répartition du bénéfice.

Comptes annuels 2011

BILAN AU 31.12.2011 AVANT RÉPARTITION DU BÉNÉFICE (EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNEXES	AU 31.12.2011	AU 31.12.2010
Actifs			
Liquidités		135'120	90'792
Créances résultant de papiers monétaires		1'621	1'665
Créances sur les banques		873'642	643'183
Créances sur la clientèle	3.1	1'034'869	1'037'730
Créances hypothécaires	3.1	5'687'002	5'257'593
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3.2	622	27'911
Immobilisations financières	3.2	246'644	225'954
Participations	3.2-3.3	20'237	20'199
Immobilisations corporelles	3.4	39'134	36'472
Comptes de régularisation		12'418	11'974
Autres actifs	3.5	13'930	10'352
Total des actifs		8'065'239	7'363'825
Total des créances de rang subordonné		500	100
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		151'767	195'213
<i>dont créances sur le canton de Neuchâtel</i>		<i>55'000</i>	<i>105'000</i>
Passifs			
Engagements envers les banques		856'089	1'043'046
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		2'572'628	2'344'449
Autres engagements envers la clientèle		2'355'581	2'022'885
Obligations de caisse		449'148	405'144
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3.8	1'126'000	865'000
Comptes de régularisation		38'889	37'465
Autres passifs	3.5	23'563	20'478
Correctifs de valeurs et provisions	3.9	58'225	61'657
Réserve pour risques bancaires généraux	3.9	244'555	228'332
Capital de dotation	3.10	100'000	100'000
Réserve légale		172'250	157'750
Autres réserves		35'000	35'000
Bénéfice reporté		119	278
Bénéfice de l'exercice		33'192	42'341
Total des passifs		8'065'239	7'363'825
Total des engagements de rang subordonné		0	0
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		64'278	15'113
<i>dont engagements envers le canton de Neuchâtel</i>		<i>64'278</i>	<i>15'113</i>
Opérations hors bilan			
Engagements conditionnels	3.1-4.1	33'488	16'459
Engagements irrévocables	3.1-4.2	455'972	521'178
Engagements de libérer des versements supplémentaires	3.1	11'401	11'401
Instruments financiers dérivés :	4.3		
- Valeur de remplacement positive		1'163	1'246
- Valeur de remplacement négative		17'474	14'922
- Montant du sous-jacent		657'739	608'106
Opérations fiduciaires	4.4	13'254	10'737

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31.12.2011 (EN MILLIERS DE CHF)

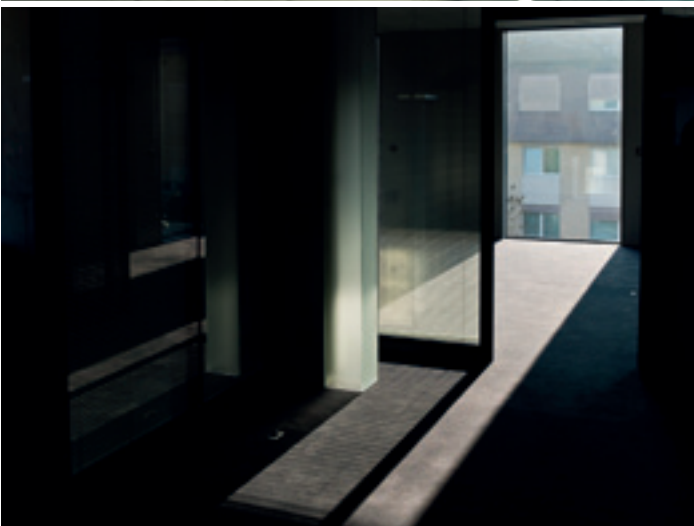
	ANNEXES	AU 31.12.2011	AU 31.12.2010
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire			
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts et des escomptes		174'369	174'182
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		1	267
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		5'022	5'341
Charges d'intérêts		-89'098	-89'223
Sous-total résultat des opérations d'intérêts		90'294	90'567
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les opérations de crédit		1'821	1'241
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		22'074	21'769
Produit des commissions sur les autres prestations de service		3'415	3'283
Charges de commissions		-910	-986
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		26'400	25'307
Résultat des opérations de négoce	5.2	9'807	7'355
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		-2'952	79
Produit des participations		1'255	1'049
Résultat des immeubles		149	148
Autres produits ordinaires		2'899	1'695
Autres charges ordinaires		-5'919	-229
Sous-total autres résultats ordinaires		-4'568	2'742
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	5.3	40'234	39'403
Autres charges d'exploitation	5.4	20'641	20'592
Sous-total charges d'exploitation		60'875	59'995
Bénéfice brut			
Amortissements sur l'actif immobilisé		11'484	10'321
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		776	1'229
<i>Résultat intermédiaire</i>		<i>48'798</i>	<i>54'426</i>
Produits extraordinaires	5.5	4'188	96'003
Charges extraordinaires	5.5	19'794	108'088
Bénéfice de l'exercice		33'192	42'341

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31.12.2011 (EN MILLIERS DE FRANCS)

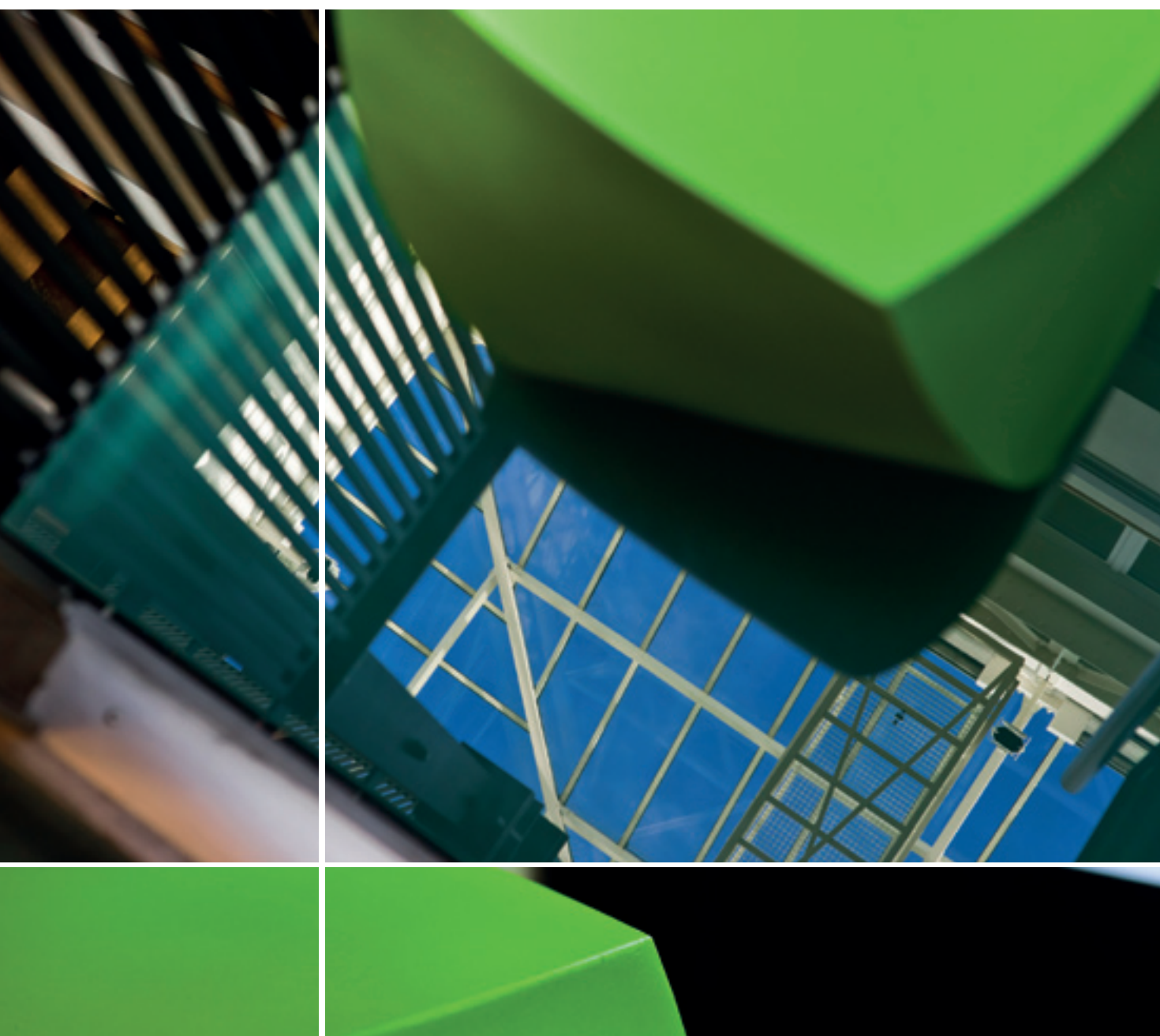
	EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	SOURCES DE FONDS	EMPLOIS DE FONDS	SOURCES DE FONDS	EMPLOIS DE FONDS
Flux de fonds du résultat opérationnel (Financement interne)				
Résultat de l'exercice	33'192		42'341	
Amortissements sur l'actif immobilisé	11'484		10'321	
Correctifs de valeurs et provisions		3'432		66'470
Comptes de régularisation actifs		444	5'147	
Comptes de régularisation passifs	1'424			1'618
Autres actifs		3'578	1'640	
Autres passifs	3'085			4'450
Versement à la trésorerie de l'État de Neuchâtel		28'000		28'000
Total	49'185	35'454	59'449	100'538
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Réserve pour risques bancaires généraux	16'223		51'237	
Capital de dotation				25'000
Total	16'223	0	51'237	25'000
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations		38	43	
Immeubles		4'451		4'555
Autres immobilisations corporelles		9'695		8'697
Total	0	14'184	43	13'252
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et à long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques		97'000		145'000
- Engagements envers la clientèle	52'000		24'000	
- Obligations de caisse	44'004			56'824
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses	261'000		143'000	
- Fonds d'épargne et de placement	228'179		99'529	
- Créances sur les banques				
- Créances sur la clientèle		7'495	25'686	
- Créances hypothécaires		370'966		339'041
- Immobilisations financières	7'534		4'022	
Opérations à court terme				
- Engagements envers les banques		89'957	108'884	
- Engagements envers la clientèle	280'696			27'850
- Créances résultant de papiers monétaires	44		294	
- Créances sur les banques		230'459	157'552	
- Créances sur la clientèle	10'356			48'329
- Créances hypothécaires		58'443		66'238
- Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	27'289		117	
- Immobilisations financières		28'224	92'294	
Total	911'102	882'544	655'378	683'282
État des liquidités				
Liquidités		44'328	55'965	
Total Sources de fonds	976'510		822'072	
Total Emplois de fonds		976'510		822'072

EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN POUR 2011 (EN MILLIERS DE FRANCS)

	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Le bénéfice de l'exercice s'élève à	33'192	42'341
auquel nous ajoutons le solde reporté de l'exercice précédent	119	278
Solde à répartir	33'311	42'619
sur lequel nous payons l'intérêt du capital de CHF 100'000'000 à 5% (2010: CHF 125'000'000)	5'000	6'250
et nous répartissons conformément à l'art. 11 LBCN comme suit :		
- à la réserve légale	10'800	14'500
- à l'État de Neuchâtel	17'417	21'750
<i>dont à titre de rémunération de la garantie de l'Etat</i>	1'217	-
<i>dont à titre d'attribution complémentaire</i>	16'200	21'750
- report à nouveau	94	119
	33'311	42'619



Annexe du bouclement 2011



1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel

Activités

L'article 1 de la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise stipule que la banque a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. Elle a le statut de négociant en valeurs mobilières.

Le rayon d'activité de la banque se situe essentiellement dans le canton. L'implantation géographique comporte un siège à Neuchâtel, une succursale à La Chaux-de-Fonds et onze agences réparties sur l'ensemble du territoire du canton.

Opérations au bilan

L'activité la plus importante de la banque est déployée dans le domaine des crédits hypothécaires et commerciaux. Les prêts à la clientèle sont généralement couverts par des gages hypothécaires. La plus grande partie des crédits sert au financement d'immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont accordés contre garantie ou en blanc.

Les opérations interbancaires sont en majeure partie effectuées à court terme. La Banque est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses et se refinance auprès de cet organisme.

La banque détient un portefeuille de titres dans le cadre du placement de ses excédents de trésorerie à moyen et long termes, enregistré dans les immobilisations financières.

Le risque de taux du bilan est géré par le biais d'instruments financiers dérivés.

Opérations de négoce

La banque exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. Elle pratique, en outre, dans un cadre limité, pour son propre compte, un négoce actif de titres de créance (obligations) et de titres de participation (actions, fonds de placement). Pour le négoce de titres pour propre compte, la banque privilégie des valeurs de première qualité. L'utilisation de produits financiers dérivés à des fins de négoce n'est pas autorisée.

Opérations de commissions et de prestations de services

La banque est active dans la gestion de fortune, les placements fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que les transactions sur titres pour le compte de la clientèle et les opérations d'émission. Elle fournit à la clientèle des prestations dans le domaine Internet (trafic des paiements et passation d'ordres de bourse en ligne).

Externalisation des activités

La banque peut déléguer des prestations de services à d'autres entreprises (outsourcing). Sont principalement concernées les activités en relation avec l'informatique. La banque assume la responsabilité relative au domaine confié à une entreprise externe. La banque utilise la plateforme informatique Finnova qui est hébergée auprès de la société IBM SA Lausanne. De plus, la banque a confié la gestion applicative (Application Management) de ses activités informatiques liées à Finnova à la société Swisscom IT Services Finance AG, Fribourg. Ces externalisations font l'objet de contrats de services détaillés. Afin de conserver la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires de service sont soumis au secret bancaire.

Personnel

A fin 2011, l'effectif du personnel s'élevait à 318 collaborateurs et collaboratrices. Converti en postes à temps complet, le nombre d'emplois est de 281,1 (283,6 à fin 2010), auquel il faut ajouter 18 apprentis et apprenties.

Évaluation des risques

Le Conseil d'administration examine régulièrement les principaux risques d'activité, décrits ci-après, auxquels la banque est exposée. L'évaluation tient compte des mesures visant à limiter les risques, ainsi que des contrôles internes prévus à cet effet. Le Conseil d'administration veille à l'existence de mesures assurant le contrôle permanent au sein des secteurs de la banque, à l'évaluation des paramètres influençant le profil de risque et à leur prise en compte dans l'établissement des états financiers.

Risques de défaillance

La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

La banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes.

Son système de notation donne à la banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des notations et une communication régulière avec la clientèle permettent à la banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture.

Pour l'évaluation de biens immobiliers, la banque a édicté des procédures détaillées. La valeur de réalisation, sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante:

- ◀ Objet habité par son propriétaire: valeur intrinsèque
- ◀ Objet de rendement: valeur de rendement
- ◀ Objets commerciaux et industriels utilisés par leur propriétaire: valeur d'usage ou valeur de rendement
- ◀ Terrain à construire: valeur du marché compte tenu du potentiel constructible

La banque a constitué une base de données informatisée des valeurs immobilières du canton de Neuchâtel qui lui permet de contrôler la plausibilité des estimations retenues.

Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la banque. En principe, chaque engagement hypothécaire doit être amorti. La gestion centralisée des risques de crédit est assurée par un système informatisé d'agrégation et d'analyse des risques de défaillance. Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés semestriellement.

Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque évalue les preneurs de crédit selon un système de notation comprenant huit catégories. Ce système permet à la banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle.

Risques de taux

Les risques de variation des taux sont périodiquement évalués. Basée sur la méthode des taux de marché, la surveillance est axée sur la valeur actualisée des capitaux propres. Un outil informatique permet à la banque d'effectuer des calculs de variation de la valeur de marché des fonds propres ainsi que des tests de résistance au stress. Au besoin, la banque fait appel à des spécialistes externes.

Risques de marché

Les risques de marché, représentés avant tout par les risques de positions liées aux opérations de négoce de titres et du commerce de devises, font l'objet d'un système de limites et sont surveillés quotidiennement.

Risques de liquidités

Les risques de liquidités sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme des risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs. Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par la révision interne, qui rend directement compte de ses travaux au Conseil d'administration. La Direction rapporte annuellement au Conseil d'administration sur la qualité du système de contrôle interne.

Conformité et risques juridiques

Le responsable de conformité (compliance) contrôle le respect par la banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

2. Principes comptables et d'évaluation

Principes généraux

Les comptes annuels de la Banque Cantonale Neuchâteloise sont établis conformément au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'aux directives de la FINMA (DEC-FINMA). Les comptes annuels sont établis selon le principe de l'image fidèle.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat.

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la réévaluation, aux taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

Taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture:

	AU 31.12.2011	AU 31.12.2010
EUR	1,2141	1,2515
USD	0,9347	0,9369

Principes généraux d'évaluation

Les actifs et passifs, ainsi que les affaires hors bilan publiés sous une même rubrique font toujours l'objet d'une évaluation individuelle.

Liquidités, créances sur les banques et engagements au passif

Le principe de la valeur nominale est appliqué pour ces positions du bilan. Les agios et disagios des prêts de la Centrale de lettres de gage sont délimités jusqu'à leur échéance (accrual method).

Créances résultant de papiers monétaires

Il s'agit d'effets de change et de chèques qui sont évalués à la valeur nominale. Lorsque l'échéance est postérieure à la date de clôture du bilan, le produit des escomptes est corrigé pour la période restant à courir par un compte de régularisation figurant au passif.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances compromises sont évaluées individuellement et les dépréciations de valeurs couvertes par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan, telles que les engagements fermes et les garanties, sont comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La banque renonce, dès lors, à les comptabiliser au compte de résultat et les enregistre directement sous la rubrique «correctifs de valeurs et provisions». Lorsque le paiement des intérêts est peu vraisemblable, la banque renonce à la comptabilisation des intérêts.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Pour le portefeuille de crédits à la consommation, qui comprend un grand nombre de petites créances, les correctifs de valeurs sont déterminés de manière forfaitaire, en proportion du montant des intérêts encaissés durant l'année.

Le calcul des correctifs de valeurs individuels est basé sur un système de notation comprenant huit catégories. Aucun correctif de valeur n'est constitué sur les créances appartenant aux catégories A+ à B. Pour ces créances, le service de la dette est assuré, les sûretés sont adéquates et les critères de solvabilité sont remplis. Les créances des catégories D et E sont compromises et font l'objet de correctifs de valeurs individuels.

La banque constitue également une provision forfaitaire destinée à couvrir les risques latents de solvabilité existant à la date critère d'évaluation sur l'ensemble des encours de crédit de la catégorie C (montants Blanco au taux de 25%).

Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et les critères de solvabilité sont remplis.

Titres et métaux précieux destinés au négoce

Les positions de négoce sont évaluées à leur juste valeur à la date du bilan (prix de marché). Les bénéfices et pertes découlant de cette évaluation sont comptabilisés sous «Résultat des opérations de négoce».

Immobilisations financières

Les titres de créance sont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et sont évalués à la valeur d'acquisition. L'éventuel agio ou disagio sur les titres à revenu fixe est respectivement valorisé ou amorti jusqu'à l'échéance (accrual method). Les autres positions en titres, telles que les actions, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque celle-ci est inférieure.

Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente apparaissent sous cette rubrique à la valeur d'acquisition, déduction faite d'un éventuel amortissement nécessaire jusqu'à la valeur effective du marché. Ensuite, ils sont évalués à la valeur de liquidation.

Participations

Les participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite, le cas échéant, des amortissements nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immeubles à l'usage de la banque sont amortis selon leur durée de vie prévisible, mais au maximum 33 ans. Les autres immeubles sont amortis au maximum sur 50 ans. Les travaux d'aménagement ou de transformation des comptoirs bancaires sont amortis sur 5 ans au maximum.

Le matériel informatique et les logiciels informatiques sont amortis sur leur durée de vie, mais au maximum sur 3 ans.

Les immobilisations corporelles, telles que le mobilier et les machines, sont amorties chaque année à raison de 100% compte tenu de la faible matérialité des montants individuels.

L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié. Les amortissements planifiés et les amortissements supplémentaires sont comptabilisés au débit de la rubrique «Amortissements sur l'actif immobilisé» du compte de résultat.

Engagements de prévoyance

La Caisse de retraite et d'invalidité de la banque assure un plan de prévoyance en primauté des prestations. L'organisation, la gestion et le financement du plan de prévoyance sont conformes aux dispositions légales, aux statuts, ainsi qu'aux règlements de prévoyance en vigueur. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan sur la base des états financiers de l'institution de prévoyance, et traités conformément à la norme SWISS GAAP RPC 16.

Correctifs de valeurs et provisions

Pour chaque risque existant, des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de prudence. Les constitutions de correctifs de valeurs et de provisions sont portées au compte de résultat de manière nette (nouvelles constitutions moins dissolutions des postes économiquement plus nécessaires). Les recouvrements provenant de créances totalement amorties sont crédités au poste du compte de résultat «Produits extraordinaires».

Les correctifs de valeurs individuels et forfaitaires, ainsi que les provisions destinées à la couverture des risques de défaillance et des autres risques sont portés au bilan sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».

Réserve pour risques bancaires généraux

La réserve pour risques bancaires généraux peut couvrir des pertes imprévisibles dues aux risques inhérents aux opérations bancaires et représente des fonds propres pour notre établissement.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer des versements supplémentaires

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

Instruments financiers dérivés, opérations de couverture

La banque utilise des instruments financiers dérivés uniquement à des fins de couverture du risque de taux résultant du bilan. Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes.

Le résultat des dérivés que la banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan est délimité sur la durée (accrual method). La réévaluation des opérations de couverture est présentée dans le «Compte de compensation» sous «Autres actifs» ou «Autres passifs». Les opérations à terme sur devises et métaux précieux conclues avec la clientèle sont immédiatement retournées sur le marché. Ces opérations sont reflétées au compte de résultat selon le principe de réalisation.

Les effets de couverture ainsi que les buts visés par les opérations de couverture sont documentés. La banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture.

Les opérations de couverture ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour la partie excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

Changement des principes comptables et d'évaluation

Les principes comptables et d'évaluation n'ont pas subi de modifications au cours de l'exercice 2011.

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN (EN MILLIERS DE FRANCS)

3.1 APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN		GARANTIES HYPOTHÉCAIRES	AUTRES GARANTIES	EN BLANC	COLLECTIVITÉS DE DROIT PUBLIC	TOTAL
Prêts						
Créances sur la clientèle		94'664	113'714	471'339	355'152	1'034'869
Créances hypothécaires		5'509'503	174'439	3'060		5'687'002
immeubles d'habitation		4'617'033	174'439	3'060		4'794'532
immeubles commerciaux		534'708				534'708
immeubles artisanats et industries		198'285				198'285
autres		159'477				159'477
Total des prêts	Exercice de référence	5'604'167	288'153	474'399	355'152	6'721'871
	Exercice précédent	5'204'918	257'663	551'924	280'818	6'295'323
Hors bilan						
Engagements conditionnels		4'005	15'874	13'609		33'488
Engagements irrévocables		261'399		179'134	15'439	455'972
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires				11'401		11'401
Total hors bilan	Exercice de référence	265'404	15'874	204'144	15'439	500'861
	Exercice précédent	424'201	4'750	105'337	14'750	549'038
		MONTANT BRUT	VALEUR ESTIMÉE DE RÉALISATION DES SÛRETÉS	MONTANT NET	CORRECTIFS DE VALEURS INDIVIDUELS	
Prêts compromis	Exercice de référence	46'468	23'228	23'240	22'321	
	Exercice précédent	56'429	29'015	27'414	26'181	

La différence entre le montant net et les correctifs de valeurs individuels se justifie par la nécessité de ne provisionner que partiellement certaines positions, la capacité de remboursement des débiteurs concernés étant suffisante.

3.2.a PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Titres de créance	-.-	-.-
cotés	-.-	-.-
non cotés	-.-	-.-
Titres de participation	-.-	27'354
Métaux précieux	622	557
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	622	27'911

3.2.b IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Titres de créance	245'925	225'254	254'450	230'662
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	244'687	225'254	253'197	230'662
<i>dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse</i>	1'238	-	1'253	-
Titres de participation	-	-	-	-
<i>dont participations qualifiées</i>	-	-	-	-
Métaux précieux	-	-	-	-
Immeubles	719	700	719	700
Total	246'644	225'954	255'169	231'362
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	224'700	205'281	232'771	209'902

3.2.c PARTICIPATIONS	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Participations		
avec valeur boursière	15'120	15'120
sans valeur boursière	5'117	5'079
Total des participations	20'237	20'199

3.3 PARTICIPATIONS ESSENTIELLES	RAISON SOCIALE ET SIÈGE	ACTIVITÉ	EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT
			CAPITAL	PART AU CAPITAL	PART AU CAPITAL
	Parking Place Pury SA, Neuchâtel	Divers	3'400	14%	14%
	Parking Place du Port SA, Neuchâtel	Divers	3'100	8%	8%
	Parking du Seyon SA, Neuchâtel	Divers	1'200	12%	12%
	NEODE SA, Neuchâtel	Transfert de technologie	500	11%	11%
	FINARBIT SA, Küssnacht	Courtage	1'500	5%	5%
	Banque Cantonale du Jura, Porrentruy	Banque	42'000	9%	9%

3.4 PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ				EXERCICE DE RÉFÉRENCE				
	VALEUR D'ACQUISITION	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	CHANGEMENT D'AFFECTATION	INVESTISSEMENTS	DÉSINVESTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE
Participations minoritaires évaluées au prix d'acquisition corrigé des amortissements nécessaires	26'654	6'455	20'199	-.	38	-.	-.	20'237
Total des participations	26'654	6'455	20'199	-.	38	0	0	20'237
Immeubles à l'usage de la banque (y compris travaux de rénovation)	86'093	60'902	25'191	-129	4'451	-.	2'132	27'381
Autres immeubles	14'613	11'335	3'278	-.	-.	-.	85	3'193
Autres immobilisations corporelles (y compris logiciels)	95'657	87'654	8'003	129	9'695	-.	9'267	8'560
Total des immobilisations corporelles	196'363	159'891	36'472	-.	14'146	0	11'484	39'134
Valeur d'assurance incendie des immeubles				79'962				
Valeurs d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles				16'550				

3.5 AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS	EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	AUTRES ACTIFS	AUTRES PASSIFS	AUTRES ACTIFS	AUTRES PASSIFS
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés				
Opérations de couverture - gestion du bilan	-.	16'642	936	14'607
Opérations de négoce - contrats à terme sur devises et métaux avec la clientèle	1'163	832	310	315
Total des valeurs de remplacement des instruments dérivés	1'163	17'474	1'246	14'922
Compte de compensation	11'804	-.	7'465	-.
Impôts indirects	913	3'606	887	3'937
Comptes de règlement	22	1'202	681	324
Postes divers	28	1'281	73	1'295
Total des autres actifs et passifs	13'930	23'563	10'352	20'478

3.6 MONTANT TOTAL DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ	EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	VALEUR COMPTABLE DU GAGE	ENGAGEMENTS EFFECTIFS	VALEUR COMPTABLE DU GAGE	ENGAGEMENTS EFFECTIFS
a. Actifs mis en gage et cédés aux fins de garantie ainsi que les engagements effectifs correspondants				
Titres déposés en garantie du crédit lombard BNS	27'105	-.	27'121	-.
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	1'341'164	1'126'000	1'024'739	865'000
b. Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres				
Prétentions découlant de la mise en gage «cash» lors de la conclusion d'une prise de pension	47'388		38'738	
Engagements découlant du «cash» reçu lors de la mise en pension	-.		40'000	
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de la mise en pension	-.		39'136	
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre de la mise en pension	46'225		38'433	

3.7 ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	41'284	11'333

3.7.1 CAISSE DE RETRAITE ET D'INVALIDITÉ DU PERSONNEL DE LA BANQUE

Le personnel de la banque est assuré auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité de la Banque Cantonale Neuchâteloise. Tous les collaborateurs et collaboratrices sont couverts par un plan de prévoyance en primauté des prestations. L'âge de la retraite est de 62 ans pour les hommes et les femmes. Le montant annuel de la rente de retraite acquise au jour de la fin du rapport de service est en fonction des années d'assurance accomplies, y compris les années achetées et sous déduction des années perdues.

Pour 37 années d'assurance accomplies, elle est égale à 60% du traitement assuré. Pour une durée d'assurance inférieure ou supérieure, elle est réduite ou augmentée de 1/37^e de son montant par année manquante ou supplémentaire. Le montant annuel de la rente de retraite servie est diminuée de 5% par année d'anticipation.

3.7.2 AVANTAGES / ENGAGEMENTS ÉCONOMIQUES PROVENANT D'UN EXCÉDENT DE COUVERTURE / DÉCOUVERT

Les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 115,90% à fin 2010, respectivement de 118,50% à fin 2009 par rapport à l'exigence de l'OPP 2.

La réserve de fluctuation de valeurs a atteint l'objectif réglementaire tant à fin 2010 qu'à fin 2009. L'excédent d'actif calculé selon la norme Swiss GAAP RPC 16 n'est pas porté au bilan, la banque n'ayant pas l'intention de tirer profit de cet avantage économique. Il existe, selon les informations fournies par la caisse de retraite, un excédent de couverture au 31.12.2011. Aucune mesure d'assainissement n'est envisagée.

3.7.3 RÉSERVES DE COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

Il n'existe pas de réserves de cotisations d'employeur auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

3.7.4 CHARGES DE PERSONNEL	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Les contributions de l'employeur s'élèvent à	3'655	3'509

3.8 EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS	TAUX D'INTÉRÊTS MOYEN PONDÉRÉ	ÉCHÉANCES	
Propres emprunts	-	-	-
<i>Exercice précédent</i>	-	-	-
Emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	2,36%	2012-2026	1'126'000'000
<i>Exercice précédent</i>	2,53%	2011-2021	865'000
Total			1'126'000'000
<i>Exercice précédent</i>			865'000

3.9 CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS, RÉSERVE POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	ÉTAT À LA FIN DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	UTILISATIONS CONFORMES À LEUR BUT	RECOURVEMENTS, INTÉRÊTS EN SOUFFRANCE, DIFFÉRENCES DE CHANGE	NOUVELLES CONSTITUTIONS À CHARGE DU COMPTE DE RÉSULTAT	DISSOLUTIONS AU PROFIT DU COMPTE DE RÉSULTAT	ÉTAT À LA FIN DE L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE
Correctifs de valeurs et provisions						
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrements et risques-pays)	44'583	-2'239	119	500	-1'812	41'151
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	17'074					17'074
Autres provisions	0	-26		30	-4	0
Total des correctifs de valeurs et provisions	61'657	-2'265	119	530	-1'816	58'225
à déduire :						
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-	-	-	-	-	-
Total des correctifs de valeurs et provisions selon bilan	61'657	-2'265	119	530	-1'816	58'225
Réserve pour le parrainage de manifestations sportives, culturelles et de formation	2'538	-1'111				1'427
Réserve pour prix à l'innovation	6'763	-666				6'097
Réserve pour soutien PME	3'500					3'500
Réserve pour risques bancaires généraux	215'531			18'000		233'531
Total de la réserve pour risques bancaires généraux	228'332	-1'777		18'000		244'555

3.10 CAPITAL DE DOTATION

	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Versé intégralement par l'État du Canton de Neuchâtel	100'000	100'000

3.11 JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au début de l'exercice de référence		
Capital de dotation		100'000
Réserve légale		157'750
Réserve pour risques bancaires généraux		228'332
Autres réserves		35'000
Bénéfice au bilan		42'619
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)		563'701
Réserves pour risques bancaires généraux :		
+ Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux		18'000
- Utilisation de la réserve pour manifestations sportives, culturelles et de formation		-1'111
- Utilisation de la réserve pour prix à l'innovation		-666
- Versement à la trésorerie de l'État du Canton de Neuchâtel		-28'000
+ Bénéfice de l'exercice de référence		33'192
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)		585'116
dont		
Capital de dotation		100'000
Réserve légale		172'250
Réserve pour risques bancaires généraux		244'555
Autres réserves		35'000
Bénéfice au bilan		33'311

Selon l'article 11 LBCN, l'attribution à la réserve légale doit s'élever à 40% du solde après versement de l'intérêt sur le capital de dotation. Les informations relatives aux exigences de publication liées au fonds propres sont disponibles sur notre site www.bcn.ch

3.12 STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES FONDS ÉTRANGERS	À VUE	DÉNONÇABLE	DURÉE D'ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE				IMMEUBLES	TOTAL
			JUSQU'À 3 MOIS	DE 3 À 12 MOIS	DE 12 MOIS À 5 ANS	DE PLUS DE 5 ANS		
Actif circulant								
Liquidités	135'120							135'120
Créances résultant de papiers monétaires			1'621					1'621
Créances sur les banques	36'927		459'365	377'350				873'642
Créances sur la clientèle	1'732	224'991	372'048	81'844	251'898	102'356		1'034'869
Créances hypothécaires	3'495	242'212	401'204	783'885	3'449'818	806'388		5'687'002
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	622							622
Immobilisations financières	1'238			67'249	101'827	75'611	719	246'644
Total de l'actif circulant	179'134	467'203	1'234'238	1'310'328	3'803'543	984'355	719	7'979'520
Exercice précédent	180'143	618'323	1'016'505	1'052'167	3'570'313	846'677	700	7'284'828
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	21'520		86'569	90'000	448'000	210'000		856'089
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		2'572'628						2'572'628
Autres engagements envers la clientèle	1'719'813		101'173	74'595	205'000	255'000		2'355'581
Obligations de caisse			31'890	98'782	296'218	22'258		449'148
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts			50'000	21'000	390'000	665'000		1'126'000
Total des fonds étrangers	1'741'333	2'572'628	269'632	284'377	1'339'218	1'152'258		7'359'446
Exercice précédent	1'579'903	2'344'449	201'969	269'282	1'298'736	986'185		6'680'524

3.13 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS DES SOCIÉTÉS LIÉES ET CRÉDITS AUX ORGANES	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Créances sur des sociétés liées	180'398	148'684
Engagements envers des sociétés liées	35'357	66'874
Crédits aux organes	15'834	13'122

Sont considérés comme sociétés liées les établissements de droit public du canton ou les entreprises d'économie mixte dans lesquelles le canton détient une participation qualifiée.

Les crédits et prêts aux organes sont accordés selon les mêmes principes que ceux à la clientèle. Ils sont octroyés aux conditions du marché en tenant compte d'un taux préférentiel par rapport à celui appliqué à la clientèle pour les prêts destinés à l'acquisition de leur propre logement uniquement.

- ./ 1% pour les hypothèques à taux variable
- ./ 0,75% pour les hypothèques à taux fixe

3.14 RÉPARTITION DES ACTIFS ET PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER	EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	SUISSE	ÉTRANGER	SUISSE	ÉTRANGER
Actif				
Liquidités	131'868	3'252	88'687	2'105
Créances résultant de papiers monétaires	1'621		1'665	
Créances sur les banques	381'269	492'373	208'383	434'800
Créances sur la clientèle	1'031'188	3'681	1'033'963	3'767
Créances hypothécaires	5'687'002		5'257'593	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	622		27'911	
Immobilisations financières	225'406	21'238	225'954	
Participations	20'237		20'199	
Immobilisations corporelles	39'134		36'472	
Comptes de régularisation	12'418		11'974	
Autres actifs	13'930		10'352	
Total des actifs	7'544'695	520'544	6'923'153	440'672
Engagements envers les banques	305'970	550'119	363'011	680'035
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2'442'295	130'333	2'238'470	105'979
Autres engagements envers la clientèle	2'273'767	81'814	1'983'528	39'357
Obligations de caisse	449'148		405'144	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gages et emprunts	1'126'000		865'000	
Comptes de régularisation	38'889		37'465	
Autres passifs	23'563		20'478	
Correctifs de valeurs et provisions	58'225		61'657	
Réserve pour risques bancaires généraux	244'555		228'332	
Capital de dotation	100'000		100'000	
Réserve légale	172'250		157'750	
Autres réserves	35'000		35'000	
Bénéfice reporté	119		278	
Bénéfice de l'exercice	33'192		42'341	
Total des passifs	7'302'973	762'266	6'538'454	825'371

3.15 RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPES DE PAYS	EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	VALEUR ABSOLUE	PART EN %	VALEUR ABSOLUE	PART EN %
Actifs situés en :				
Suisse	7'544'695	93,55	6'923'153	94,02
Autres pays	520'544	6,45	440'672	5,98
Total des actifs	8'065'239	100,00	7'363'825	100,00

3.16 TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES POUR LA BANQUE	CHF	EUR	USD	GBP	MÉTAUX	AUTRES	TOTAL
Actifs portés au bilan	7'780'189	131'416	55'222	8'597	77'401	12'414	8'065'239
+ Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	60'067	7'887	14'669	295	985		83'903
Total des actifs	7'840'256	139'303	69'891	8'892	78'386	12'414	8'149'142
Passifs portés au bilan	7'848'053	125'290	54'979	8'524	16'059	12'334	8'065'239
+ Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options		7'722	14'202	330	61'649		83'903
Total des passifs	7'848'053	133'012	69'181	8'854	77'708	12'334	8'149'142
Position nette par devise	-7'797	6'291	710	38	678	80	

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN (EN MILLIERS DE FRANCS)

4.1 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Engagements par avals, cautionnements et garanties	33'488	16'459

4.2 ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Engagements et promesses de crédits	455'972	521'178

4.3 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES	MONTANTS DES SOUS-JACENTS	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES	MONTANTS DES SOUS-JACENTS
Instruments de taux						
Swaps	0	0	0	0	16'642	550'000
Options (OTC)	0	0	0	0	0	0
Contrats à terme, yc FRAs	0	0	0	0	0	0
Devises/métaux précieux						
Contrats à terme	1'163	832	107'739	0	0	0
Options (OTC)	0	0	0	0	0	0
Total	1'163	832	107'739	0	16'642	550'000
Exercice précédent	310	315	58'106	936	14'607	550'000

4.4 OPÉRATIONS FIDUCIAIRES	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Auprès de banques tierces	13'254	10'737

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT (EN MILLIERS DE FRANCS)

5.1 INDICATIONS D'UN PRODUIT ESSENTIEL DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUIT DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	néant	néant

5.2 RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Opérations de négoce sur titres	-5	115
Devises et espèces	9'742	7'131
Métaux précieux	70	109
Total	9'807	7'355

5.3 RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Organes de la banque et personnel	31'916	31'185
Prestations sociales	6'681	6'662
Autres charges de personnel	1'637	1'556
Total	40'234	39'403

5.4 RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Coût des locaux	1'289	1'288
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	11'708	12'076
Autres charges d'exploitation	7'644	7'228
Total	20'641	20'592

5.5 AUTRES INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Produits extraordinaires		
Utilisation de la réserve pour migration informatique	-.	1'500
Utilisation de la réserve pour parrainage de manifestations culturelles et sportives	1'111	1'580
Utilisation de la réserve pour prix à l'innovation	666	756
Dissolution de la réserve pour risques bancaires généraux pour paiement de l'agio sur le remboursement du capital de dotation à l'État de Neuchâtel	-.	25'000
Dissolution de la provision affectée, correctifs de valeur devenus libres	-.	65'031
Créances récupérées	147	278
Récupération intérêts menacés des années précédentes	174	117
Récupération TVA préalable année 2001-2007	48	734
Gain sur ventes de participations	42	567
Provisions spécifiques, dissolutions de correctifs de valeurs supérieures aux constitutions, solde excédentaire	1'638	-.
Divers	362	440
Total	4'188	96'003
Charges extraordinaires		
Attribution à l'État de Neuchâtel pour agio sur remboursement du capital de dotation	-.	25'000
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	18'000	14'500
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux, dissolution prov. affectée	-.	65'031
Attribution à la réserve pour prix à l'innovation	-.	542
Coûts liés au parrainage de manifestations culturelles et sportives	1'111	1'580
Coûts liés au prix à l'innovation	666	756
Charges d'exploitation en rapport avec l'exercice précédent	-.	610
Divers	17	69
Total	19'794	108'088

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En exécution du mandat que le Conseil d'administration nous a confié en vertu de l'article 18 de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque Cantonale Neuchâteloise, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 51 à 69) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes de banques et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

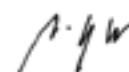
En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan (page 54) est conforme à la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.

PricewaterhouseCoopers SA

Neuchâtel, le 30 mars 2012



Philippe Bochud
Expert-réviseur
Réviseur responsable




Sylvie Balet-Gasser
Expert-réviseur




A votre service partout dans le canton

Boudry

Centre de l'Île 

Centre Migros 



Les Brenets

Grand-Rue 20  



La Brévine





Cernier


Rue Guillemette-de-Vergy 2  

La Chaux-de-Fonds

Av. Léopold-Robert 44   

Centre Commercial Les Éplatures 

Centre Métropole 

Hôpital 

Colombier

Avenue de la Gare 12   

Cortailod

Littoral-Centre 

Cressier

Route de Neuchâtel 9 

Les Geneveys-sur-Coffrane

Rue du 1er-Mars 

Hauterive

Rue de la Rebatte 1 

Le Landeron


Rue du Jolimont 6  


Le Locle


Grande-Rue 25   


Neuchâtel

Place Pury 4   

Rue de l'Hôpital 5 



Fun'ambule 


Place de la Gare 

Hôpital Pourtalès 


Pharmacie Rue de Monruz 23 

Peseux


Grand-Rue 6  

La Halle aux Chaussures 


Les Ponts-de-Martel

Grande-Rue 25 

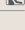
Saint-Aubin

La Couronne 3  


La Tène


Marin-Épagnier  



Rue Auguste-Bachelin 8 

Marin-Centre 

Val-de-Travers

Couvet  

Grand-Rue 13 

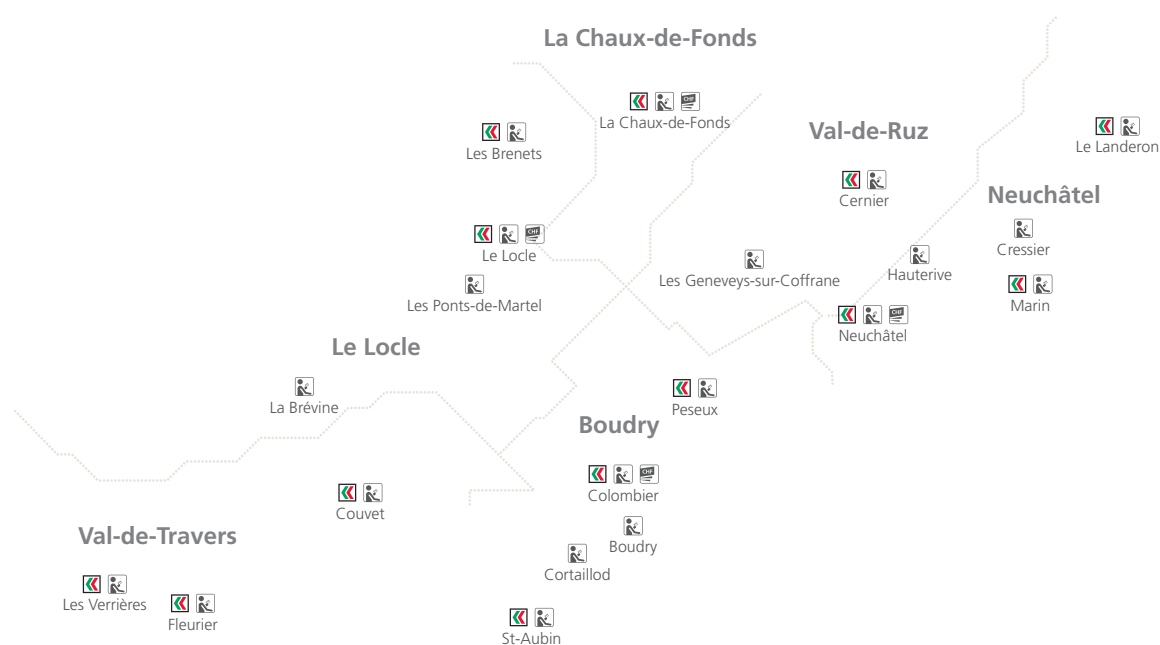
Fleurier  

Avenue de la Gare 1 

Les Verrières

Grand-Bourgeau 58  

« Un besoin de simplicité et de proximité »



Légendes

Agence	
Automate, prélèvements de billets	
Automate, versements de billets	

Impressum

Création et réalisation : Inox Communication
Photographies : Guillaume Perret / Matthieu Spohn
Impression : Imprimerie Baillo
© Banque Cantonale Neuchâteloise



Banque Cantonale Neuchâteloise

Place Pury 4

CH-2001 Neuchâtel

T +41(0)32 723 61 11

F +41(0)32 723 62 36

info@bcn.ch

www.bcn.ch